

---

# **GESTION DES TERRES ET OPTIONS DE FINANCEMENT LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN AFRIQUE CENTRALE**

Activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en Afrique centrale et options pour améliorer l'accès aux financements liés aux changements climatiques et pertinents pour la CCD

---

**Document de travail**

**Juin 2009**

**Par**

**ECO SECURITIES**



Le présent document a été réalisé avec la participation financière de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

---

Ce document de travail a été fait dans le contexte du programme d'appui du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification (MM/CCD) aux pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Il a été rédigé par EcoSecurities sous la supervision du Programme d'Afrique de l'Ouest et du Centre et du Programme sur les Changements Climatiques du MM/CCD.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mécanisme Mondial de l'UNCCD  
au Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome, Italie  
Fax: +39 06 5459 2135 / 7150  
[www.global-mechanism.org](http://www.global-mechanism.org)

---

## Résumé

---

L'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables aux variations climatiques et souffrira invariablement d'un certain nombre d'agressions environnementales. La sous-région d'Afrique centrale, composée du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Tchad, du Congo, de la République Démocratique du Congo (RDC), de la Guinée Équatoriale, du Rwanda, du Gabon et de Sao Tomé-et-Principe, est particulièrement vulnérable en raison de son lent développement économique et des limitations de ses capacités à s'adapter et à se protéger contre ces impacts. À l'échelle mondiale, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto qui lui est associé ont été créés pour aider la communauté internationale à simultanément atténuer les risques entraînés par les changements climatiques, et s'y adapter.

Sous l'égide du Protocole de Kyoto, le mécanisme central visant à soutenir les efforts d'atténuation des changements climatiques dans la sous-région d'Afrique centrale est le Mécanisme pour un développement propre (MDP), un mécanisme de conformité de marché prévoyant la vente de crédits aux pays développés (gouvernements et secteur privé), générés par les projets d'atténuation dans les pays en voie de développement. Il existe aussi les marchés volontaires du carbone, différents des marchés du carbone créés par la CCNUCC, mais également importants, qui génèrent des crédits de compensation à partir des projets d'atténuation pour les acheteurs sans être tenus d'adhérer aux exigences de conformité. Pour ce qui est des activités d'adaptation, le processus de la CCNUCC a abouti à l'établissement de plusieurs fonds en vue de soutenir les mesures et projets d'adaptation dans les régions les plus vulnérables aux changements climatiques. Les principaux fonds sont le Fonds d'adaptation régi par le Protocole de Kyoto, le Fonds des pays les moins avancés (PMA), le Fonds des stratégies prioritaires d'adaptation (SPA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC) qui sont tous gérés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en tant que partie intégrante de son mandat de gestion des mécanismes financiers de la CCNUCC.

Créée en même temps que la CCNUCC, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) a été instituée pour contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. De nombreux objectifs de la CCD relatifs à la promotion d'une gestion durable des terres, de la foresterie et de l'agriculture dans les régions arides et semi-arides recoupent les buts de la CCNUCC, en termes d'atténuation aussi bien que d'adaptation aux changements climatiques. Il est donc possible de tirer parti de ces synergies et d'employer des financements réservés à la lutte contre les changements climatiques pour soutenir des projets présentant de multiples avantages pour la CCNUCC et la CCD.

Cette étude a pour objet d'évaluer l'état des financements et des crédits liés aux changements climatiques en Afrique centrale en mettant l'accent sur les régions pertinentes pour la CCD. L'exercice de cartographie permettra de repérer dans quelle mesure le financement et les crédits liés aux changements climatiques ont pénétré dans la sous-région, dans quels pays et secteurs précis, et de localiser les lacunes et les besoins en termes de financement. Ceci inclut une analyse du cadre institutionnel en vue d'évaluer les structures d'appui en place à des fins de développement de projets, l'identification des projets parvenant à obtenir le financement des activités d'atténuation et d'adaptation, ainsi que les initiatives visant à favoriser l'amélioration de l'accès de la région aux marchés du carbone. Il est à prévoir que ces résultats aideront les pays de la sous-région d'Afrique

---

centrale à formuler une stratégie améliorant leur accès aux crédits liés aux changements climatiques dans les zones pertinentes pour la CCD, ce qui aidera la Convention à atteindre ses objectifs.

À ce jour, l'Afrique en général et la sous-région d'Afrique centrale en particulier, ont joué un rôle limité sur les marchés du MDP comme sur les marchés volontaires. En 2007, l'Afrique ne représentait que 2 % du nombre total de projets du MDP et du volume total de transactions de gré à gré sur le marché volontaire. Et ceci, en dépit du fait que la région offre un certain nombre d'opportunités, dont notamment le fort potentiel d'atténuation des gaz à effet de serre, avec des activités telles que l'agriculture, la foresterie et autres utilisations des terres (AFOLU), l'énergie rurale et l'efficacité énergétique des foyers. Cependant, plusieurs obstacles ont limité l'accès de l'Afrique aux marchés du carbone jusqu'à ce jour, tels que :

- Le manque de cadres gouvernementaux favorables dans la sous-région ;
- Une infrastructure inadéquate et une mauvaise gouvernance ;
- Une expérience et des capacités limitées concernant les marchés du carbone ;
- La portée limitée des projets du secteur AFOLU au niveau du MDP ;
- Le manque de développement industriel et la faiblesse des facteurs d'émission du réseau en Afrique ; et
- Les coûts de transactions globalement élevés du développement de projets.

Le cadre institutionnel de la sous-région afférent au soutien de l'accès de la région au financement du carbone est de qualité variable, bien que relativement faible dans l'ensemble. Bon nombre de documents gouvernementaux clés, tels que les Communications nationales initiales (CNI) et les Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) n'identifient pas clairement les stratégies visant à résoudre les problèmes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. À titre d'exemple, le Cameroun, la RCA et le Burundi ont énoncé des stratégies d'atténuation et d'adaptation relativement claires dans leurs INC, alors que Sao Tomé-et-Principe et la RDC fournissent des informations très limitées concernant les éventuelles stratégies devant être utilisées. De la même façon, sur les six NAPA produits dans la sous-région, le Burundi, la RCA, le Tchad et le Rwanda fournissent des idées de projets relativement claires et détaillées, tandis que ceux de Sao Tomé-et-Principe restent faibles. Il est encourageant de remarquer que lorsque les pays développent des stratégies d'atténuation et d'adaptation plus définies, des points communs évidents avec les objectifs de la CCD sont mis en lumière. Bon nombre des stratégies identifiées concernent les secteurs tels que la foresterie, l'agriculture, la gestion du bétail, et la gestion durable des terres, tous des secteurs pertinents pour la CCD. En outre, seuls quatre pays de la région ont établi une Autorité nationale désignée (AND), une structure gouvernementale nécessaire à des fins d'approbation et d'enregistrement des projets MDP. Ces pays sont le Cameroun, la RDC, la Guinée Équatoriale et le Rwanda.

La sous-région n'est donc pas parvenue à accéder à un réel financement des activités d'atténuation. Il n'y a aucun projet du MDP dans la région, et il n'existe que quelques rares projets volontaires de qualité médiocre ou questionnable. Les initiatives visant à soutenir le développement d'activités liées à la réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation (REDD) des forêts sont nettement plus communes. L'inclusion de ce secteur à un futur accord sur le climat fait l'objet des discussions internationales et représente une importante opportunité pour la sous-région. Actuellement, la majorité des initiatives se consacrent au soutien de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et à son processus de développement d'une position de négociation

---

commune à l'égard de REDD. Les partenaires tels que l'Agence française de développement, le Fonds mondial pour la nature (WWF), le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), USAID, GTZ et KfW ont apporté leur assistance au niveau du développement des politiques et du développement technique et des capacités. Parallèlement, plusieurs autres fonds ou initiatives se sont consacrés au soutien des activités pilotes de terrain en vue de préparer la région à REDD, tels que le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FPCF), l'initiative UN-REDD, le Fonds pour les forêts du Bassin du Congo et l'Initiative internationale norvégienne climat et forêts. Ces fonds offrent tous des opportunités de financement aux projets qui comportent des activités REDD et des activités pertinentes pour la CCD. Même si un futur mécanisme REDD pourrait être une importante source de financement pour les activités liées à la gestion durable des terres et à la foresterie, il est nécessaire de s'assurer que sa conception inclut les secteurs et activités pertinents pour la CCD (par exemple, les terres arides, les forêts pauvres en carbone, l'agroforesterie, etc.) Un mécanisme REDD uniquement axé sur le contenu en carbone élevé et les forêts tropicales ne fournirait pas ou peu d'opportunités de financement aux intervenants de la CCD.

Outre les initiatives et activités visant à soutenir REDD, les programmes et projets sont rares dans la sous-région. Le manque d'activités ou d'initiatives dans d'autres secteurs liés à la CCD se fait cruellement sentir, tels que les secteurs AFOLU et énergie rurale. Ces secteurs offrent un grand potentiel d'atténuation pour la région, mais le cadre MDP actuel n'est cependant pas propice à ces secteurs. Pour que ces derniers puissent recevoir un financement au titre des activités d'atténuation, plusieurs réformes importantes du MDP sont requises. Celles-ci incluent la prévision de la pleine inclusion des activités AFOLU et des projets d'énergie renouvelable hors réseau, la simplification des procédures afférentes au Programme d'activités (PoA) et la diminution des coûts de transaction pour les projets d'Afrique.

À l'échelle mondiale, les activités soutenant l'adaptation aux changements climatiques ne bénéficient pas des mêmes opportunités de financement que les activités d'atténuation. Ceci le principal facteur expliquant le manque d'activités observé au niveau des activités d'adaptation à l'échelle internationale. Néanmoins, l'Afrique centrale a lutté pour accéder aux financements relatifs aux activités d'adaptation. Bien que tous les pays de la région aient bénéficié de l'appui du Fonds pour les PNA au titre de la préparation de leurs NAPA, seule la RDC a reçu un financement ultérieur destiné à la mise en œuvre d'une stratégie identifiée dans ce document. Plusieurs autres petits programmes, essentiellement destinés à améliorer la capacité des gouvernements à incorporer les stratégies d'adaptation aux politiques nationales, ont également obtenu un certain degré de financement d'adaptation.

Bon nombre des fonds d'adaptation plus importants ont engagé la totalité de leurs fonds ou ont déboursé la quasi-totalité de leurs fonds, ce qui limite encore davantage les opportunités de financement des activités d'atténuation pertinentes pour la CCD. L'opérationnalisation imminente du Fonds d'adaptation, qui sera doté d'un budget approximatif entre 100 et 500 millions de dollars US, est cependant plus prometteuse. Il est donc important que chaque pays de la région identifie de manière adéquate ses priorités en matière d'adaptation et crée les capacités nécessaires en vue de pouvoir identifier les projets ou programmes à financer et de formuler des demandes de financement. L'inclusion des activités pertinentes pour la CCD à ces stratégies est essentielle pour garantir que la CCD bénéficiera de cette source de financement émergente.

---

Pour améliorer l'accès de la région au financement lié aux changements climatiques, une série de recommandations a été élaborée, laquelle pourrait constituer la base d'une stratégie permettant à l'Afrique centrale d'améliorer son accès au financement lié aux changements climatiques, notamment pour ce qui est des activités appartenant aux secteurs pertinents pour la CCD. Ces recommandations identifient les endroits offrant les meilleures opportunités d'accès au financement lié aux changements climatiques et indiquent comment les efforts ciblés doivent être canalisés de manière à influencer le processus de négociation climatique international actuel. Ces recommandations sont organisées en fonction du temps (de court à moyen et long termes) et en fonction du groupe d'intervenants concerné afin de mieux identifier les responsabilités (pour des recommandations détaillées, se référer à la section 5.2). Plus généralement, cependant, ces recommandations s'appliquent à :

- la négociation du concept d'un futur mécanisme de financement REDD afin de le rendre pertinent pour la CCD au regard du contexte de l'Afrique centrale
- la négociation visant à obtenir la pleine inclusion du secteur AFOLU aux futurs accords climatiques
- la poursuite des opportunités offertes par les marchés du carbone volontaires au titre des projets d'atténuation pertinents pour la CCD
- la recherche de financement REDD actuellement disponible pour les activités pilotes
- la contribution aux négociations relatives à l'approfondissement des réformes du MDP, avec une concentration sur les activités d'approche pertinentes pour la CCD
- la clarification des besoins en financement d'adaptation et la préparation de l'opérationnalisation du Fonds d'adaptation
- la création ou le soutien de la création ou le renforcement d'une agence en charge des changements climatiques » semi-autonome pour la région

---

## **Table des matières**

---

<b>Résumé</b>	<b>2</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>9</b>
<b>2 Le cadre international des changements climatiques et ses liens avec la Convention sur la lutte contre la désertification</b>	<b>13</b>
<b>3 L’Afrique et les marchés du carbone</b>	<b>17</b>
<b>4 Analyse sous-régionale de l’Afrique centrale</b>	<b>27</b>
<b>5 Conclusions et Recommandations</b>	<b>49</b>

---

<b>Annexe 1 Références.....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 2 Glossaire.....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe 3 Personnes contactées.....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 4 L’information de contact de point focal d’AND et du CCNUCC.....</b>	<b>70</b>
<b>Annexe 5 Analyse des CNIs.....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe 6 Analyse des PANAs.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 7 Analyse des projets et des initiatives de soutien d’atténuation et d’adaptation dans la sous-région de l’Afrique centrale.....</b>	<b>77</b>



---

# 1 Introduction

---

Le changement climatique est une menace mondiale qui affectera l'ensemble du continent africain, notamment la sous-région de l'Afrique centrale qui comprend les pays suivants : Burundi, Cameroun, République Centrafricaine (RCA), Tchad, Congo, République démocratique du Congo (RDC), Guinée équatoriale, Gabon, Rwanda et Sao Tomé & Príncipe. D'après le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables aux variations du climat et elle souffrira invariablement d'un certain nombre d'agressions environnementales. De plus, le développement économique réduit du continent implique que les capacités de ce dernier à s'adapter et à se protéger contre ces impacts sont limitées (GIEC 2007a).

A l'échelle mondiale, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto qui lui est associé ont été créés pour aider la communauté internationale à simultanément atténuer les risques entraînés par les changements climatiques, et s'y adapter. L'atténuation des changements climatiques se réfère à l'intervention humaine destinée à réduire les sources de gaz à effet de serre (GES) ou à améliorer les puits de GES, tandis que l'adaptation se réfère à un ajustement des systèmes naturels ou humains, en réponse aux changements climatiques réels ou attendus, qu'il s'agisse de modérer des effets nocifs ou d'exploiter des opportunités favorables. Au titre du Protocole de Kyoto, le principal mécanisme de soutien à l'atténuation des changements climatiques dans la sous-région de l'Afrique centrale est le Mécanisme pour le développement propre (MDP), mécanisme de conformité sur le marché qui autorise la vente de crédits générés par des projets d'atténuation dans les pays en développement. Pour ce qui est de l'adaptation, la CCNUCC a ouvert plusieurs fonds pour le financement de mesures et de projets d'adaptation dans les sous-régions les plus vulnérables aux changements climatiques, notamment la sous-région de l'Afrique centrale. Il s'agit du Fonds de priorité stratégique "adaptation", du Fonds des pays moins avancés, du Fonds spécial pour les changements climatiques et plus récemment du Fonds d'adaptation de la CCNUCC. En marge des marchés du carbone créés par la CCNUCC, mais également importants, les marchés volontaires du carbone génèrent des crédits de compensation à partir de projets d'atténuation pour les acheteurs sans obligation de conformité.

Créée en même temps que la CCNUCC, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) a été instituée pour contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Nombre des objectifs de la CCD relatifs à la promotion d'une gestion durable des terres, de la foresterie et de l'agriculture dans les régions arides et semi-arides recoupent les buts de la CCNUCC, en termes d'atténuation aussi bien que d'adaptation aux changements climatiques. Il est donc possible de tirer parti de ces synergies et d'employer des financements réservés à la lutte contre les changements climatiques pour soutenir des projets présentant de multiples avantages pour la CCNUCC et la CCD.

À ce jour, pourtant, les initiatives d'atténuation des changements climatiques en Afrique centrale restent limitées. Le MDP et les marchés volontaires se sont avérés des outils efficaces et puissants sur les marchés de l'Asie du Pacifique et de l'Amérique latine, mais les investissements dans des projets d'atténuation et leur mise en œuvre ont mis longtemps à démarrer en Afrique. La sous-région n'a pas non plus réussi à accéder aux financements d'adaptation aux changements climatiques.

---

La mission du Mécanisme Mondial (MM) est de appuyer les pays parties de la CCD a mobiliser des ressources financières destinées à s'intéresser au nexus de la dégradation des terres et des ressources naturelles, du développement rural et de la réduction de la pauvreté. Le Mécanisme Mondial voit un vaste potentiel dans l'emploi de crédits liés aux activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques qui apporterait des financements supplémentaires à la mise en œuvre de la CCD. L'Afrique centrale dispose d'un potentiel considérable en matière d'activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et pourtant, les inventaires de sites potentiels et les conceptions de programmes sont soit inachevés soit à un stade préliminaire, et ils varient d'un pays à l'autre quant à leur niveau de développement et à la qualité des concepts et des projets.

Cette étude a pour objet d'évaluer l'état des financements et des crédits liés aux changements climatiques en Afrique centrale en mettant l'accent sur les secteurs pertinents pour la CCD. L'exercice de cartographie permettra de repérer dans quelle mesure le financement et les crédits liés aux changements climatiques ont pénétré dans la sous-région, dans quels pays et secteurs précis, et de localiser les lacunes et les besoins de financement. Il est à prévoir que ces résultats aideront les pays de la sous-région à formuler une stratégie facilitant leur accès aux crédits liés aux changements climatiques pour les zones pertinentes pour la CCD, ce qui aidera la Convention à atteindre ses objectifs.

Diverses méthodes de recherche ont été utilisées pour réaliser cette étude: examen de rapports, de sites internet et d'articles de journaux sur le sujet, ainsi que entretiens téléphoniques avec des experts du marché carbone dans la sous-région concernée (voir l'Annexe 3 pour la liste des experts interviewés). L'expertise d'EcoSecurities sur le sujet a également été mise à contribution. Un accent particulier a été mis sur les liens entre la mise en place de la CCNUCC et de la CCD et leurs objectifs, sachant que le rapport entre le changement climatique, la dégradation des terres/désertification et la sécheresse est évident. Le changement climatique menace les terres marginales en augmentant le risque de dégradation et de désertification. De plus, la dégradation des terres - en particulier les pratiques de gestion agricole et de gestion des terres non-durables et le déboisement - est un des secteurs majeurs responsables de l'augmentation des concentrations atmosphériques de GES, responsables du changement climatique. Une augmentation des événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses ou fortes pluies, causés par le réchauffement climatique accentue la dégradation des terres, et ce procédé de désertification affecte d'autant plus le climat. Cette étude met l'accent sur des secteurs de synergie potentielle entre la CCNUCC et la CCD pour que les résultats de l'étude et ses recommandations soient les plus utiles pour la CCD et la communauté concernée. Ces secteurs sont les suivants:

- sylviculture (par exemple reboisement, déforestation évitée et gestion durable des forêts)
- gestion durable des terres et agriculture ;
- atténuation, dont à travers des activités autres que la sylviculture telles que la substitution de combustibles et l'efficacité énergétique au niveau communautaire, et l'utilisation des biocarburants;
- adaptation à travers le renforcement de la résilience des écosystèmes et leur capacité à s'ajuster aux changements ; et
- éducation, sensibilisation, information et science.

---

Après l'introduction, le chapitre 2 décrira brièvement le cadre international institué en vue d'agir sur les changements climatiques et leurs effets, notamment la mesure dans laquelle il est possible de lier ces actions à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Le chapitre 3 analyse comment l'Afrique a réussi à accéder aux marchés mondiaux du carbone et aux crédits d'adaptation, explore son potentiel d'atténuation et d'adaptation, les obstacles qui l'ont jusqu'à présent empêchée de bénéficier des financements destinés à lutter contre les changements climatiques, et décrit certaines institutions sous-régionales établies pour faciliter l'accès du continent aux crédits de lutte contre les changements climatiques. Le chapitre 4 présente les résultats des principaux travaux de recherche réalisés pour les besoins de cette étude. Il comprend une évaluation du cadre institutionnel destiné, dans chaque pays, à soutenir les projets financés en matière de changements climatiques, la prévalence des projets en place d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ayant été financés, et un examen des initiatives nationales et régionales visant à faciliter l'accès aux financements liés aux changements climatiques et leur pertinence pour la CCD. Le chapitre se termine par un résumé et une discussion de ces résultats. Le chapitre 5 énonce un certain nombre de conclusions et offre des recommandations sur ce que certaines parties prenantes peuvent entreprendre pour améliorer l'accès de la région aux financements liés aux changements climatiques et pertinents pour la CCD.



---

## 2 Le cadre international des changements climatiques et ses liens avec la Convention sur la lutte contre la désertification

---

La CCNUCC et le Protocole de Kyoto sont au cœur des initiatives mondiales de lutte contre les changements climatiques. Ils comportent non seulement un cadre et des cibles pour l'atténuation des changements climatiques mais aussi pour l'adaptation à ces derniers. Cette section explique en détail ce cadre international et s'étend plus particulièrement sur le Mécanisme pour un développement propre et sur les divers fonds à disposition des mesures d'adaptation. De plus, les liens et synergies entre ce cadre de réglementation et la CCD seront énumérés.

### 2.1 Atténuation des changements climatiques dans le cadre des Nations Unies

La CCNUCC, signée en 1992, est l'accord international destiné à stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère aux niveaux de 1990 et elle reconnaît que l'adaptation aux changements climatiques est une priorité indispensable. Pour faire avancer les objectifs de la CCNUCC, le Protocole de Kyoto a été adopté en 1997, puis ratifié en 2005, contraignant les pays industrialisés (pays de l'Annexe 1) qui l'ont ratifié et qui sont mentionnés dans son Annexe B, à s'engager à limiter et à réduire leurs émissions par rapport aux niveaux de 1990. La première période d'engagement des pays de l'Annexe B devant se mettre en conformité en termes de réduction d'émissions et de cibles de limitation d'émissions au titre du Protocole de Kyoto couvre les années 2008 à 2012.

Voulant accorder aux pays de l'Annexe B un certain degré de souplesse et de rentabilité pour qu'ils puissent atteindre leurs cibles de réduction, trois Mécanismes de Kyoto ont été mis en place pour compléter les activités nationales de réduction des émissions. Ces trois mécanismes sont les suivants:

- **Échange sur le marché mondial**, qui permet l'échange de permis d'émissions excédentaires entre pays de l'Annexe 1, par exemple, la Suède et l'Allemagne;
- **Mise en œuvre conjointe**, qui permet de créditer des projets de réduction d'émissions mis en œuvre dans d'autres pays de l'Annexe 1, par exemple l'Allemagne mettant en œuvre un projet de réduction de GES en Pologne en raison de coûts réduits; et le
- **Mécanisme pour un développement propre (MDP)**, qui permet de créditer des projets de réduction d'émission mis en œuvre dans des pays ne figurant pas dans l'Annexe 1, par exemple l'Italie mettant en œuvre un projet de réduction de GES au Cameroun ou en Inde.

Les pays de l'Afrique centrale sont exclusivement des pays ne figurant pas dans l'Annexe 1 (à savoir des pays en développement), et ils ne peuvent donc bénéficier que du MDP, sur lequel se concentrera le reste de cette analyse.

#### 2.1.1 Le Mécanisme pour un développement propre

Le Mécanisme pour un développement propre (MDP) promeut l'investissement dans des technologies de diminution des GES dans, entre autres, la foresterie et l'agriculture, la production énergétique, la consommation d'énergie, la gestion des déchets et les transports, en offrant des incitations de réduction d'émissions sous forme de remise de crédits échangeables sur le marché. En recourant au MDP, une partie de l'Annexe 1 peut acheter des réductions d'émissions provenant d'investissements

---

dans des projets dans des pays ne figurant pas à l'Annexe 1. Les crédits de carbone qui s'accumulent grâce à un projet MDP sont appelés Unité de réduction certifiées d'émissions (URCE) et représentent une tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e).

Dans les trois années écoulées après la ratification du Protocole de Kyoto, le MDP est devenu un moteur sur les marchés mondiaux du carbone. On constate un investissement significatif dans le MDP, avec pratiquement 4 474 projet en cours d'élaboration (à compter de février 2009) ayant un potentiel de réduction d'émissions dans les pays en développement pouvant aller jusqu'à 2,9 millions de tCO<sub>2</sub>e à l'horizon 2012 (PNUÉ Risoe, 2009). A partir de février 2009, 1 370 projets de réduction d'émissions ont été enregistrés auprès du Conseil exécutif du MDP. Sur ces projets, 465 se sont vus émettre des crédits, pour un total s'élevant à 240 millions d'URCE. La valeur de marché afférente à la vente des URCE a enregistré une nette hausse avec 7,4 milliards de dollars US en 2007, contre 5,8 milliards de dollars US en 2006. Sur les 1370 projets enregistrés auprès du MDP, ceux qui relèvent des secteurs pertinents pour la CCD en termes de nombre et de pourcentage du total général comprennent : énergie de la biomasse (238, 17 %), agriculture (119, 9 %), bio gaz (74, 5 %), efficacité énergétique des foyers (3, 0,2 %) et reboisement (1, 0,1 %).

### **2.1.2 Marchés volontaires du carbone**

Parallèlement aux marchés de Kyoto - en fait des marchés de conformité forgés par les réglementations gouvernementales - les marchés volontaires de carbone ont vu le jour. Des particuliers, mais aussi des entreprises et autres organisations sans obligation formelle de réduction d'émission, ont le choix d'acheter des crédits de carbone sur une base volontaire sur ces marchés et de les utiliser pour "compenser" leurs propres émissions. Notamment, les préoccupations relatives aux déplacements individuels par avion s'ajoutant à un sentiment de plus en plus affirmé de la responsabilité sociale des entreprises ont alimenté les marchés volontaires car de plus en plus d'organisations essaient de réduire leur empreinte carbone ou même d'atteindre la "neutralité carbone". Un nombre croissant d'élaborateurs de projets mettent des projets en œuvre, dont un grand nombre dans les pays en développement, en vue de générer des crédits de compensation pour les marchés volontaires. Longtemps perçu comme une simple niche ou un marché parallèle aux grands marchés régulés du carbone, le marché volontaire est lentement en train de s'imposer pour devenir un marché significatif d'achat et de vente de crédits de compensation. La valeur totale de toutes les transactions sur le marché volontaire s'élevait à 330,8 millions de dollars US en 2007, augmentation significative par rapport aux 96,7 millions de dollars US en 2006 (Hamilton et al. 2008). Plusieurs types de projets pertinents pour la CCD ont gagné des parts de marché importantes par rapport à la totalité des volumes de transactions en 2007, notamment : Plantations: afforestation / reboisement (2%), espèces autochtones mixtes : afforestation / reboisement (8%), déboisement évité (8%), terre agricole (3%) et gestion du bétail (4%).

## **2.2 Adaptation aux changements climatiques dans le cadre des Nations Unies**

Au titre de la CCNUCC, les pays industrialisés reconnaissent qu'il leur incombe d'aider les pays développés dans leurs initiatives d'adaptation, principalement en finançant des mesures d'adaptation. Les principaux fonds créés à ce jour pour financer les mesures d'adaptation dans les pays en développement sont décrits ci-dessous. Ces fonds représentent les initiatives de la communauté

---

internationale les plus concertées à ce jour; elles visent à financer des activités et des projets destinés à améliorer les capacités d'adaptation des communautés des pays en développement.

Fond de priorité stratégique pour l'adaptation. Ce fonds, d'un montant de 50 millions de dollars, est le premier grand investissement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), directement dans le domaine de l'adaptation. Il s'agit du premier fonds qui ait financé des projets d'adaptation concrets, essentiellement dans les domaines de la diversité biologique, des changements climatiques, des eaux internationales et de la dégradation des terres.

Fonds des Pays les moins avancés : Ce fonds de 180 millions de dollars US a été créé par la CCNUCC en 2001 et est administré par le FEM. Il se concentre sur des projets exclusivement réservés aux Pays les moins avancés (PMA) dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'eau et des infrastructures.

Fonds spécial pour les changements climatiques : Ce fonds de 90 millions de dollars US a aussi été créé par la CCNUCC et est géré par le FEM. Il se concentre sur des projets dans les pays ne figurant pas de l'Annexe 1, pour financer :

- l'adaptation
- le transfert de technologies
- l'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture, la foresterie, la gestion des déchets; et
- les activités destinées à venir en aide aux pays en développement dont les économies dépendent fortement de revenus générés par la production, le traitement et l'exportation ou la consommation de combustibles fossiles et de produits associés à haute intensité énergétique, afin qu'ils diversifient leurs économies.

Le Fonds d'adaptation : Ce fonds a été créé par la CCNUCC et est géré par un Conseil indépendant du Fonds d'adaptation. Le Fonds d'adaptation est renfloué par un prélèvement de 2% sur les crédits émis à partir de vastes projets MDP et d'autres sources. A compter du 26 février 2009 le fonds contenait plus de 5 millions d'URCE dans son compte, bien qu'il ne soit toujours pas opérationnel et n'ait encore financé aucun projet à ce jour. Le fonds devrait avoir accès à des crédits d'environ 100 à 500 millions de dollars US à l'horizon 2012 pour des projets et des programmes d'adaptation dans les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets adverses des changements climatiques.

### **2.3 Lier l'action contre les changements climatiques à la lutte contre la désertification**

L'interdépendance des changements climatiques, de la dégradation des terres et de la diversité biologique, ainsi que leur importance pour le développement durable, ont été reconnues par les Nations Unies. En réponse, les trois Conventions de Rio des Nations Unies - la CCNUCC, la CCD et la Convention sur la diversité biologique (CDB) - ont été instituées. De fortes synergies existent entre les initiatives destinées à s'attaquer à ces trois problèmes environnementaux et simultanément, elles sont aussi pertinentes pour la prévention et la lutte contre la dégradation des terres. Cette nature complémentaire des Conventions met en lumière le besoin d'une approche holistique et coordonnée.

---

Les trois Conventions ont officiellement reconnu que leurs objectifs sont liés et qu'il est important de concrétiser les synergies pour atteindre leurs objectifs, mais aussi que les ressources doivent être employées avec efficacité. Au titre de chaque Convention, de nombreux programmes de mise en œuvre et de réglementation reconnaissent les relations existant entre les changements climatiques, la dégradation des terres et la biodiversité. La préservation de la diversité biologique est un élément essentiel des pratiques de gestion de l'utilisation des terres qui visent à lutter contre la dégradation des terres et la désertification. L'adaptation aux changements climatiques est un champ d'activités supplémentaire prescrit par la CCNUCC. De nombreuses mesures d'adaptation dans les domaines ruraux, de l'agriculture et de la foresterie offrent des synergies pour la CCNUCC et la CDB. La CCNUCC appelle de ses vœux des plans de gestion intégrée des ressources en eau et de l'agriculture, et, pour la protection et la restauration de zones, particulièrement en Afrique, qui est affectées par la sécheresse et la désertification. De même, des mesures correctrices sont exigées pour les pays disposant de zones arides et semi-arides et de zones susceptibles de souffrir de dégradation forestière.

Le programme stratégique du Mécanisme Mondial sur les changements climatiques est axé sur la mobilisation des ressources ou des finances rapportés au changement climatique pour soutenir l'exécution de l'UNCCD. En particulier, les liens entre la mise en œuvre et les objectifs de la CCNUCC et de la CCD, notamment en raison du caractère particulièrement apparent de la relation de réciprocité existant entre le changement climatique, la dégradation des sols et la désertification. Les changements climatiques menacent les terres peu productives en augmentant les risques relatifs aux processus de dégradation et à la désertification. En outre, la dégradation des sols provoquée notamment par les pratiques agricoles et de gestion des terres non durable et au déboisement, est le principal facteur responsable de l'augmentation des concentrations de GES dans l'atmosphère, lesquelles sont à l'origine des changements climatiques provoqués par l'homme. Par ailleurs, l'accroissement des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses et les fortes pluies provoquées par le réchauffement de la planète, aggraveront le phénomène de dégradation des sols, sans oublier le processus de désertification qui lui aussi affecte le climat. Des efforts visant à améliorer la gestion des sols menacés de dégradation et de désertification offrent, par conséquent, le double avantage d'atteindre les objectifs fixés à la fois par la CCNUCC et par la CCD.

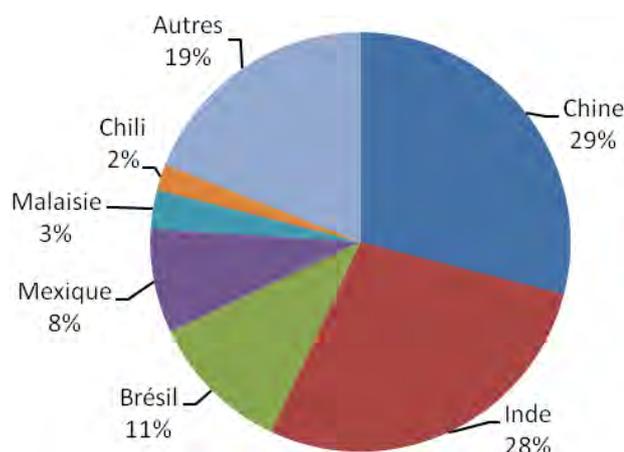
La coordination de stratégies d'atténuation et d'adaptation remédiant en même temps aux aspects des changements climatiques, de la dégradation des terres et de la désertification, peuvent contribuer à renforcer les capacités d'adaptation des groupes vulnérables à faibles revenus en luttant contre les changements climatiques par la séquestration du carbone et la réduction des émissions; elle peut aussi faciliter le développement de stratégies innovantes de réduction de la pauvreté.

### 3 L'Afrique et les marchés du carbone

Les marchés du carbone mondiaux ont connu une croissance exponentielle au cours des quatre dernières années, mais tous les pays et secteurs n'ont pas récolté les bénéfices issus de ce nouveau marché de manière équitable. Cette section explore la position actuelle de l'Afrique en tant qu'intervenante au sein des marchés du carbone, quels sont ceux des secteurs africains étant potentiellement les plus aptes à héberger des projets d'atténuation et d'adaptation, quels sont certains des obstacles de marché actuels et les efforts déployés au niveau régional et au niveau international visant à redresser ce déséquilibre.

#### 3.1 La participation de l'Afrique au sein des marchés du carbone

Le MDP est le plus vaste marché basé sur des projets opérant actuellement au niveau des projets d'atténuation de GES. Cependant, la participation de tous les pays et secteurs en voie de développement n'a pas été distribuée de manière équitable au niveau de l'approvisionnement. Le Schéma 1 ci-dessous illustre la distribution des projets enregistrés auprès du MDP entre les diverses entités hôtes.



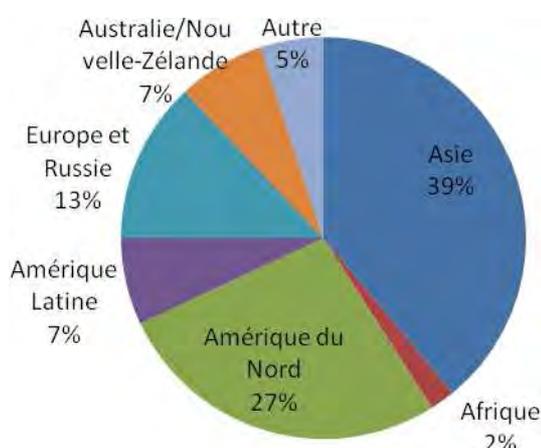
**Schéma 1. Activités enregistrées auprès du MDP par entité hôte en date du 06.02.2009**  
(adapté de : <http://cdm.unfccc.int>)

Comme l'illustre le Schéma 1, plus de 75 % des projets MDP sont concentrés dans quatre pays seulement, à savoir la Chine, l'Inde, le Brésil et le Mexique. Le 1<sup>er</sup> février 2009, le Conseil exécutif du MDP a enregistré seulement 28 projets MDP africains, soit 2 % de la totalité des projets. La majorité de ces projets sont situés en Afrique du Sud (14 projets enregistrés), au Maroc (4 projets), en Égypte (4 projets) et en Tunisie (2 projets). Le Nigeria, la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda comptent également chacun un projet enregistré. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucun projet enregistré dans la sous-région d'Afrique centrale. L'Afrique est, par conséquent, sous-représentée par rapport aux régions de l'Asie et de l'Amérique du Sud, lesquelles, tout en possédant des concentrations similaires aux pays non visés à l'Annexe 1, sont néanmoins parvenues à obtenir l'enregistrement d'un plus grand nombre de projets auprès du MDP. À titre d'exemple, la Chine, à elle seule, a enregistré 395 projets, tandis que l'Inde accueille 392 projets et le Brésil 150 projets (UNEP Risoe 2009).

Plus généralement, cette préférence géographique à l'égard des projets MDP est relativement comparable à l'orientation globale prise par l'investissement étranger direct (IED). Les économies dont les climats d'investissement sont plus prévisibles et jouissant d'une meilleure gouvernance sont privilégiées par rapport à celles à l'égard de celles qui sont considérées comme représentant des risques d'investissement plus importants. Le phénomène d'écartement des pays d'Afrique, notamment des pays de la région sub-saharienne, n'est aucunement limitée aux marchés du carbone, mais constitue plutôt une tendance de l'investissement privé observée sur l'ensemble du continent. Les seules régions d'Afrique bénéficiant actuellement des marchés du carbone sont l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord, ces régions recevant des flux d'investissement privé plus importants que ceux reçus par toute autre région d'Afrique.

Au-delà du nombre de projets enregistrés, les projets actifs sous dossier du MDP en Afrique (ce qui inclut les projets faisant actuellement l'objet d'une demande d'enregistrement auprès du Conseil exécutif du MDP, les projets actuellement étudiés par le Conseil exécutif ou les projets dont l'éligibilité est en cours d'évaluation par un tiers) sont peu nombreux. Au moment de la rédaction du présent rapport, seuls 40 projets étaient actifs et sous dossier dans 20 pays d'Afrique. Sur ce nombre, seuls trois sont situés dans la sous-région d'Afrique Centrale (UNEP Risoe 2009).

La présence de l'Afrique au sein des marchés volontaires du carbone est également restreinte. Selon *State of the Voluntary Carbon Market 2008*, les projets accueillis par des pays d'Afrique ne représentaient que 2 % du total des volumes de transactions de gré à gré en 2007. Le Schéma 2 ci-dessous illustre la distribution des volumes de transactions de gré à gré au sein du marché volontaire par site de projet.



**Schéma 2. Distribution des volumes de transactions de gré à gré au sein du marché volontaire par site de projet en 2007 (adapté de : Hamilton et al. 2008)**

Par rapport à 2006, la part et le nombre total de volumes de crédit de l'Afrique a baissé, et l'Afrique est la seule région du monde dans laquelle cette situation a été constatée. Ceci s'est produit en dépit des aspects attrayants sur le plan émotif et des avantages sociaux des projets africains, lesquels sont fortement recherchés au sein du marché volontaire. Ceci vient appuyer l'opinion selon laquelle tant les investisseurs que les élaborateurs de projets sont à la recherche de régions plus attrayantes pour les projets de compensation, soit une tendance similaire à celle qui a été observée pour le MDP.

---

## 3.2 Opportunités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en Afrique

En dépit du mauvais positionnement de l'Afrique auprès du MDP et du marché volontaire, le continent dispose de grandes opportunités d'accueil de projets d'atténuation des GES. En ce qui concerne l'adaptation, il existe d'importants chevauchements entre les opportunités de projets relatives au marché du carbone et les mesures de lutte contre la dégradation des sols et la désertification. Bien que certaines de ces opportunités soient plus évidentes, notamment au niveau de l'agriculture, la foresterie ou autres secteurs (AFOLU) d'utilisation des sols (tels que la mise en œuvre de systèmes de gestion durable des forêts ou l'introduction de variétés de graines améliorées réduisant la nécessité de déboiser d'autres terres), d'autres le sont moins, mais peuvent néanmoins offrir de réelles opportunités à la fois d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Une discussion des opportunités en matière de projets tant d'atténuation que d'adaptation pertinents pour la CCD en Afrique est reprise ci-dessous et couvre essentiellement les secteurs suivants : AFOLU, REDD énergie renouvelable et efficacité énergétique des foyers.

### 3.2.1 AFOLU

En ce qui concerne l'Afrique en général, et la sous-région d'Afrique Centrale en particulier, la principale zone offrant le plus grand potentiel d'atténuation et d'adaptation regroupe la totalité de la gamme d'activités de la catégorie élargie AFOLU. Celle-ci comporte les activités regroupées dans des secteurs tels que la foresterie (y compris le reboisement, l'amélioration de l'aménagement des forêts, le déboisement évité et la dégradation des forêts), les terres cultivables, les pâturages et l'agriculture. De plus, les activités afférentes à cette catégorie offrent un potentiel élevé en termes de synergies entre la lutte contre les changements climatiques et la dégradation des sols et la désertification.

Le premier secteur clé pour l'AFOLU qui fournit des opportunités d'atténuation et d'adaptation est composé d'activités liées à **la foresterie, y compris l'afforestation et le reboisement (A/R)**, à l'égard desquelles le continent africain présente un potentiel et des bénéfices importants en termes de gestion durable des terres. (Les activités de réduction de la déforestation tombent également sous l'égide de la catégorie AFOLU, mais sont couvertes distinctement au paragraphe suivant.) L'afforestation et le reboisement (A/R) atténuent les changements climatiques en absorbant le CO<sub>2</sub> dans la biomasse, et en protégeant et réhabilitant les terres menacées de dégradation tout en soutenant l'adaptation aux changements climatiques par le biais du renforcement des fonctions de l'écosystème. À ce jour, le secteur A/R a enregistré une bonne performance sur les marchés volontaires, et ce en raison de la nature « charismatique » de ces projets et des bénéfices accessoires qu'ils fournissent aux acquéreurs sur ces marchés. En 2007, les projets A/R représentaient 10 % de la totalité des crédits vendus sur ce marché. Pour le MDP, le secteur A/R est le seul secteur qualifié comme étant une activité AFOLU éligible. Néanmoins, ce secteur a dû lutter pour parvenir à obtenir l'enregistrement d'un seul projet A/R. Ceci est dû à divers motifs, dont notamment les crédits provisoires accordés aux projets A/R les rendant sans attrait aux yeux des acquéreurs, les méthodologies et outils complexes relatifs aux conditions de base et de suivi concernant la comptabilisation des GES des projets A/R et les coûts de financement initiaux relativement élevés des activités A/R ne pouvant être récupérés que bien des années plus tard en raison des longs délais d'exécution précédant la génération de crédit. Néanmoins, le GIEC a estimé que le potentiel

---

d'atténuation de l'Afrique par le biais des activités A/R pourrait atteindre 665 millions de tCO<sub>2</sub> d'ici à 2030 (GIEC 2007). Bien que le GIEC ne fournisse pas de chiffres spécifiques pour la région de l'Afrique centrale, il est prévu qu'un important pourcentage de ce potentiel d'atténuation provienne des régions tropicales de l'Afrique, lesquelles incluent la quasi-totalité des pays d'Afrique centrale.

Le second secteur clé pour l'AFOLU dans la sous-région d'Afrique centrale concerne **la gestion durable des terres cultivables, des pâturages et des sols herbagers**. Les activités de ce secteur améliorent les pratiques d'aménagement de ces terres permettant non seulement de réduire les émissions provenant des sols dégradés, mais aussi d'améliorer leur capacité de stockage du carbone. En outre, l'aménagement durable de ces terres contribue à l'amélioration des capacités d'adaptation en protégeant la nature productive et constante de ces terres et leur résistance aux changements climatiques. Il existe, au sein des marchés volontaires, des exemples de projets d'aménagement des terres agricoles générateurs de crédits, bien qu'en termes de secteur, ceci ne représente que 3 % de la totalité des projets en 2007. Au niveau des activités MDP, ces projets ne sont pas habilités à générer des crédits et par conséquent, il n'existe aucun projet ni méthodologie agréé par la CCNUCC permettant de rendre compte des réductions des émissions de GES en provenance de ce secteur. Le potentiel d'atténuation de ce secteur en Afrique centrale n'en est pas moins conséquent. Les estimations suggèrent qu'il pourrait être de l'ordre de 49 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (Bryant et al. 2008).

### **3.2.2 REDD**

La réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation (REDD) des forêts est l'une des autres activités liées à la foresterie offrant d'importantes opportunités pour le continent et pour la sous-région de l'Afrique centrale en particulier. REDD est axée sur la prévention ou la diminution de l'impact des processus ou activités responsables de la déforestation ou la dégradation des forêts, tels que la conversion des forêts, l'exploitation forestière commerciale et clandestine, les pratiques dites sur brûlis et l'empiètement des villages par le biais de la protection et de l'aménagement amélioré des forêts. Outre l'avantage climatique évident du maintien des stocks de carbone dans les arbres vivants, les activités de REDD favorisent la promotion de l'utilisation durable des terres et la prévention de la dégradation des terres. Ceci garantit que les fonctions de la forêt resteront intactes, ce qui améliore la résistance et la capacité d'adaptation des forêts aux changements climatiques et assure l'approvisionnement en biens et services forestiers aux niveaux local, régional et international, tels que la régulation climatique et la provision de fonctions hydrologiques et de biodiversité.

Les projets REDD génèrent actuellement des crédits pour le marché volontaire où ils représentent 5 % de la totalité des crédits vendus en 2007. Cependant, REDD n'en demeure pas moins une catégorie de projets non éligible en vertu des règles du MDP actuelles. La communauté internationale évalue activement, à l'heure actuelle, son éventuelle inclusion à l'horizon 2012 suite à la soumission, par la Papouasie-Nouvelle Guinée et le Costa-Rica, d'une proposition à la CCNUCC en 2005. REDD a fait l'objet de négociations formelles après la réunion sur le climat tenue à Nairobi, alors que la conférence de Bali en 2007 avait fixé un mandat officiel dans l'objectif d'inclure REDD à l'ensemble des négociations relatives à un régime à l'horizon 2012. L'inclusion de REDD, sous une forme ou une autre, à un futur accord semble avoir obtenu un vaste consensus parmi la quasi-totalité des pays.

---

Les estimations indiquent que le bassin du Congo contient à lui seul entre 25 et 30 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Cependant, la déforestation et la dégradation des forêts sont jugés être de graves problèmes dans chacun des pays de la sous-région. Un mécanisme REDD pourrait donc fournir une importante opportunité d'inversement de ces tendances, tout en pouvant potentiellement générer d'importants revenus pour les pays de la sous-région, que ce soit en raison de l'immense zone de couverture forestière (RDC) victime de la déforestation ou en raison du taux élevé de déforestation et d'émissions associées pouvant être ainsi réduit (Cameroun et Burundi).

### **3.2.3 Énergie renouvelable**

Toutes les technologies du secteur de l'énergie renouvelable, telles que les technologies hydrauliques, éoliennes et solaires (y compris l'énergie thermique utilisée notamment pour les chauffe-eau solaires, les cuisinières solaires et l'énergie photovoltaïque utilisée en tant que source génératrice d'électricité) et le bio gaz provenant des flux de déchets d'origine agricole, animale et industrielle offrent un potentiel important d'atténuation et d'adaptation en Afrique Centrale (Banque mondiale 2006, CCNUCC EB 32 2007). La sous-région offre un énorme potentiel de génération d'énergie hydroélectrique (et le plus fort potentiel en Afrique provient de la RDC et du Cameroun, avec jusqu'à 3000 MW), tandis que les régions semi-arides du Cameroun, du Tchad et du Gabon ont le potentiel de générer 2 273 500 GWH/an d'électricité dérivée de l'énergie solaire (Davidson 2006). Aucun des projets d'énergie renouvelable d'Afrique Centrale ne génère actuellement de crédits pour les marchés du carbone, bien qu'il soit encourageant de constater que, dans d'autres régions du monde, les projets d'énergie renouvelable ont été très positifs tant au niveau du MDP que sur les marchés volontaires où ils représentent une part de marché de 36 %<sup>1</sup> et 27 %<sup>2</sup> respectivement.

Le CCD accorde une importance particulière aux projets d'énergie renouvelable mis en œuvre dans les zones rurales où l'énergie supplémentaire générée par le biais de ces activités permet de déplacer l'utilisation de la biomasse utilisée en tant que combustible, ce qui réduit la pression subie par les forêts et élimine l'un des facteurs pouvant expliquer la dégradation des sols. L'une des méthodes ciblées dans l'objectif d'enrayer la dégradation des forêts et des sols par le biais d'une utilisation constructive et efficace de la biomasse pourrait permettre de faciliter la lutte contre la désertification. Il convient cependant de remarquer que, souvent, ces projets renouvelables de petite envergure ne produisent pas suffisamment de crédits pour rendre le projet financièrement viable et ces projets ont, par conséquent, souffert sur les marchés du carbone.

### **3.2.4 Efficacité énergétique des foyers**

L'efficacité énergétique des foyers, y compris la capture et l'utilisation du gaz de décharge, offre des opportunités d'atténuation supplémentaires à la sous-région (CCNUCC EB 32 2007). La génération d'électricité à bon rendement énergétique, ainsi que les dispositifs à bon rendement énergétique tels que les poêles à bois, la réfrigération solaire et l'éclairage éco-énergétique sont des activités présentant un potentiel d'atténuation des GES. En outre, elles sont toutes pertinentes pour le CCD dans le contexte de l'Afrique Centrale rurale où la principale source de combustible est la biomasse. Les projets qui améliorent l'efficacité énergétique des foyers aideront ainsi à réduire les pressions placées sur les ressources forestières avoisinantes, ce qui évitera une dégradation des terres plus

---

<sup>1</sup> Comparaison des CER prévus être émis jusqu'en 2012

<sup>2</sup> Pourcentage des crédits d'énergie renouvelable non REC vendus en 2007

---

poussée. Dans l'ensemble, un effort visant à préserver les ressources peut engendrer de nombreux phénomènes de contagion à la baisse positifs qui faciliteront la prévention de la dégradation des terres tout en améliorant les capacités d'adaptation des écosystèmes et communautés avoisinantes.

### **3.3 Obstacles à la participation de l'Afrique aux marchés du carbone**

Il semble qu'en dépit des nombreuses options d'atténuation des GES existant en Afrique, les projets rencontrent divers obstacles empêchant à la fois le secteur public et le secteur privé d'intervenir sur les marchés du carbone. Certains des obstacles rencontrés au niveau des pays et du MDP applicables aux projets situés en Afrique sont discutés ci-dessous.

#### ***3.3.1 Obstacles responsables du manque d'investissement dans les marchés du carbone au niveau des pays***

- Cadre gouvernemental favorable – Pour que les projets puissent parvenir à accéder aux marchés du carbone, un cadre politique et gouvernemental stable et favorable doit être en place. L'instabilité politique dissuade les investisseurs et les élaborateurs de projets d'entreprendre des projets, car ils considèrent que les projets sont soumis à des risques importants et que leur capacité de performance à long terme est menacée.
- Infrastructure – De nombreux pays d'Afrique sont pénalisés en raison de leur manque d'infrastructure au niveau des transports et de l'énergie, ce qui les rend moins attractifs. Les projets encourrent des coûts supplémentaires en raison des déplacements lents et parfois dangereux. De plus, le risque accru de manque d'approvisionnement énergétique fiable rend le projet encore plus incertain, ce qui dissuade les investisseurs.
- Bonne gouvernance – En l'absence d'une bonne gouvernance, les préoccupations relatives à la corruption convaincront les investisseurs de ne pas entreprendre de projets. Les investisseurs qui considèrent que le climat d'investissement n'est ni transparent ni fiable ne seront pas disposés à prendre les engagements à long terme requis pour les projets de changement climatique.
- Irréversibilité de la mise en œuvre des projets – Certains pays d'Afrique peuvent ne pas être enclins à entreprendre des projets d'atténuation des changements climatiques, car ils craignent d'être tenus d'appliquer des cibles de réduction obligatoires à l'avenir. Étant donné que la plupart des options en termes de réduction des GES sont irréversibles, si les options les plus rentables étaient développées pour les marchés du carbone, seules les options de réduction les plus onéreuses resteraient à la disposition de ces gouvernements à l'avenir.
- Manque de capacités – Il existe un manque de compréhension globale du potentiel d'adaptation et d'atténuation de divers secteurs africains. En outre, les questions discutées dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques et la contextualisation de ces dernières au nom des autorités locales et régionales, institutions locales et internationales, élaborateurs de projets, Autorité Nationale Désignée (AND) et autres parties impliquées ne sont pas bien comprises. En raison d'un manque d'expérience dans la sous-région dans le domaine du développement de projets d'atténuation et d'adaptation, il existe aussi un manque d'expertise au niveau de ces activités, bien que ceci ne soit qu'un problème secondaire, les goulots d'étranglement réels étant les obstacles susmentionnés.

---

### 3.3.2 *Obstacles spécifiques au cadre MDP*

- **Portée limitée des projets du secteur de l'utilisation des terres** – Le secteur de l'utilisation des terres est le principal responsable des émissions de GES en Afrique et offre la plus grande opportunité de pénétration des marchés du carbone, mais les marchés pour les projets de ce secteur sont limités. Les projets de déforestation évitée et de séquestration des sols à carbone ont été spécifiquement exclus de toute catégorie de projet MDP, tandis que les projets d'afforestation et de reboisement ont souffert de procédures méthodologiques complexes et d'une demande limitée en crédits spécifiques à la foresterie suite à l'interdiction par le plus grand marché du carbone actif, la Directive EU ETS (Système Commun d'Échange de Quotas d'Émissions), d'utiliser les crédits spécifiques à la foresterie pour atteindre les objectifs de conformité. L'absence d'un marché important pour les projets de ce secteur a ainsi limité l'accès de l'Afrique aux marchés du carbone.
- **Manque de développement industriel** – Le MDP favorise nettement les projets industriels à source ponctuelle de grande envergure potentiellement capables de produire d'importantes réductions des émissions. Ces projets se sont avérés être les plus rentables et les plus réussis de tous les projets du MDP jusqu'à présent. Le manque de développement industriel en Afrique signifie que les opportunités de développement de projets MDP sont limitées. Plus généralement, ce faible degré de développement industriel équivaut à une faible ligne de base initiale d'émissions, ce qui signifie qu'il n'existe que peu d'opportunités réelles d'atténuation des émissions de GES.
- **Faibles facteurs d'émission du réseau** – De nombreux pays africains utilisent déjà l'énergie renouvelable, notamment l'énergie hydraulique, afin de générer de l'électricité, ce qui résulte en un facteur d'émission de réseau plus faible par rapport à d'autres pays utilisant les combustibles fossiles en tant que principale source de production électrique. Ceci signifie que les projets qui déplacent l'utilisation de l'électricité de réseau en Afrique (tels que l'efficacité énergétique ou les sources d'énergie renouvelable) sont considérées comme réduisant beaucoup moins les émissions que des pays utilisant des sources de production énergétique moins propres, ce qui rend le projet moins viable. De plus, en vertu des règles du MDP, la production d'énergie et d'électricité hors réseau ne sont pas incluses dans le calcul du facteur d'émission de réseau d'un pays. Par conséquent, même si des générateurs diesel inefficaces ou des formes non renouvelables de biomasse sont utilisés pour générer de l'électricité (ce qui est souvent le cas en Afrique), ces sources d'émission ne sont pas prises en compte dans le facteur d'émission de réseau du pays concerné, ce qui réduit encore davantage le potentiel de génération de réductions des émissions du projet. De la même manière, en raison des faibles taux d'électrification en Afrique, l'augmentation des capacités énergétiques ne déplace pas nécessairement l'utilisation de l'électricité moins propre. Elle est au contraire plutôt utilisée pour améliorer l'accès à l'électricité pour les personnes qui n'étaient auparavant pas reliées au réseau ou disposaient d'un accès limité, ce qui n'est pas une activité réputée engendrer une réduction des émissions.
- **Coûts de transactions élevés** – Les projets du MDP encourrent d'importants coûts de transactions initiaux afférents au développement, lesquels sont souvent prohibitifs par rapport à la portée des projets d'atténuation possibles en Afrique. Des coûts de transactions initiaux élevés exigent un important flux de revenus issus de la vente des CER, ce qui est rarement possible pour les projets généralement de petite échelle rencontrés en Afrique. Bien que les projets de petite échelle bénéficient d'une réduction des exigences du MDP, en réalité il a été démontré que les projets de petite échelle sont assujettis à des coûts transactionnels globaux similaires à ceux des projets de grande échelle, ce qui complique bien plus les problèmes de viabilité auxquels ces projets doivent faire face. Le manque de disponibilité de capitaux initiaux en provenance des

---

élaborateurs de projets ou des institutions de financement locales afin de couvrir ces coûts de transactions ne fait que réduire davantage le potentiel du projet.

### **3.4 Cadre international et milieu institutionnel dans la sous-région**

À la lumière des obstacles indiqués ci-dessus, et en reconnaissant le fait que le plus grand potentiel d'atténuation de l'Afrique est concentré dans le secteur AFOLU, une série de programmes régionaux et sous-régionaux ont été créés en vue d'améliorer l'accès du continent aux marchés du carbone. La CCNUCC a lancé le *Cadre Nairobi*, alors que les efforts du Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) étaient plus notoires en raison de leurs efforts coordonnés aux niveaux ministériel et sous-régional.

#### **3.4.1 Cadre Nairobi de la CCNUCC**

Le *Cadre de Nairobi*, lancé par la CCNUCC lors de la COP de 2006 tenue à Nairobi, a été établi dans l'objectif de démarrer le développement des projets du MDP en Afrique. Initié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Groupe de la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement et la CCNUCC, l'objectif de ce cadre consiste à aider les pays en voie de développement, notamment ceux situés en Afrique sub-saharienne, à améliorer leur degré de participation au MDP. Pour obtenir ce résultat, le Cadre a fixé cinq objectifs principaux :

- construire et améliorer la capacité des AND à devenir pleinement opérationnelles,
- construire les capacités de développement des activités des projets du MDP,
- promouvoir les opportunités d'investissements pour les projets,
- améliorer le partage des informations, la mobilisation, l'échange d'opinions concernant les activités, l'éducation et la formation ;
- coordination inter-organisme.

Des éléments de travaux spécifiques ont été identifiés en vue d'orienter les travaux des partenaires chargés de la mise en œuvre (PNUD, PNUE, Banque mondiale) pour chacun de ces objectifs. Beaucoup de ces éléments font déjà partie d'un certain nombre de projets et initiatives en cours des partenaires, tandis que certains autres ont été développés spécifiquement en réponse au Cadre. De plus, le Secrétariat de la CCNUCC agit en qualité de catalyseur et de facilitateur pour le Cadre en coordonnant les activités des partenaires chargés de la mise en œuvre, en collectant les informations et en mobilisant des ressources.

#### **3.4.2 COMIFAC**

En reconnaissance de l'importance des forêts d'Afrique Centrale à l'échelle locale, nationale et mondiale, la COMIFAC a été créée en 2000 par le biais de la Déclaration de Yaoundé. L'objectif de la Déclaration est de protéger les forêts de la région en tant que composante nécessaire du processus de développement et d'obtenir l'engagement de chacun des pays envers l'utilisation durable des écosystèmes du Bassin du Congo. Les ministres des forêts de chaque pays ont reçu la responsabilité de coordonner le suivi des activités visant à appliquer la Déclaration dans la sous-région. En 2005, un Plan de Convergence définissant une stratégie d'intervention en matière de gestion forestière et de

---

conservation à l'échelle des pays membres avec des actions sous-régionales, transfrontalières et nationales a été adopté par les Chefs d'État d'Afrique Centrale. Ce plan est basé sur les dix axes suivants :

- Harmonisation des politiques forestières et fiscales
- Connaissance de la ressource
- Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier
- Conservation de la diversité biologique
- Valorisation durable des ressources forestières
- Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté
- Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation
- Recherche - Développement
- Développement des mécanismes de financement
- Coopération et partenariat

En reconnaissant en outre le rôle de la protection des forêts tropicales et du Bassin du Congo dans la lutte pour l'atténuation des changements climatiques, la COMIFAC a adopté la Déclaration de Bangui en septembre 2008. Cette Déclaration engage chaque pays membre de la COMIFAC à développer une position de négociation commune pour la sous-région à l'égard de REDD et à renforcer leur présence à la CCNUCC en vue de négocier avec succès cette position dans le cadre d'un accord à l'horizon 2012. En ce faisant, les pays membres de la COMIFAC espèrent accroître leurs opportunités de participation aux marchés du carbone.

### **3.4.3 COMESA**

COMESA est une communauté économique régionale composée de 19 États membres situés en Afrique orientale et australe, Y compris trois pays couverts par la portée de cette étude : le Burundi, la RDC et le Rwanda. La COMESA, dans le contexte du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), a établi une initiative climatique en vue de favoriser le développement d'une agrosylviculture favorable aux pauvres et autres projets d'aménagement des sols à des fins d'adaptation et d'atténuation au changements climatique à travers des améliorations de la productivité, compétitivité et potentiel de développement de l'agriculture africaine. Plus important encore dans le contexte de cette étude, son objectif est de promouvoir l'acceptation des projets agricoles et d'utilisation des terres au sein des marchés du carbone mondiaux.

L'adoption de la Déclaration de Nairobi en novembre 2008 est particulièrement importante, car elle a sollicité l'expansion des catégories d'utilisation des terres qualifiées dans le cadre d'un traité sur le climat à l'horizon 2012 et la promotion par les pays membres de la COMESA de l'Initiative de bio carbone africaine. Cette initiative conjointe de la COMESA, la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) vise à promouvoir l'inclusion d'un plus grand nombre de catégories d'utilisation de terres qualifiées pour les marchés du carbone. Ceci inclut la promotion de la recherche dans la région, la simplification des règles et méthodologies de comptabilisation des réductions des émissions dans ces catégories, le transfert technologique et l'amélioration de l'accès à des formes de financement durables pour ce secteur. Les bénéficiaires de ce

---

programme seront utiles non seulement aux pays d'Afrique orientale et australe, mais aussi à l'ensemble du continent.

---

## 4 Analyse sous-régionale de l'Afrique centrale

---

Cette section présente les résultats des travaux de recherche réalisés en vue de mesurer la pénétration du financement relatif aux changements climatiques dans la sous-région de l'Afrique centrale. Le cadre institutionnel établi pour le financement des projets et des programmes se rapportant aux changements climatiques a été examiné; ensuite, la réussite de la sous-région en matière de développement de projets bénéficiant de financements liés à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques a été analysée. Les programmes et les initiatives qui soutiennent l'éventuel accès futur de la sous-région à ces financements ont également été examinés.

### 4.1 Cadre institutionnel

La présence d'un cadre institutionnel nécessaire est un élément important qui permet d'évaluer le potentiel d'accès d'un pays aux financements liés aux changements climatiques. L'existence d'un cadre gouvernemental favorable, dans lequel les priorités en matière de changement climatique sont totalement intégrées aux politiques nationales, signale clairement aux élaborateurs de projets (promoteurs des secteurs public et privé, ONG, communautés) et aux autorités locales les domaines d'activités possibles en matière d'atténuation et d'adaptation. L'un de ces indicateurs est la soumission de la Communication nationale initiale (CNI) et du Programme d'action nationale d'adaptation (PANA) de chaque pays, et leurs qualités respectives. De plus, la CCNUCC exige que certaines obligations clés soient respectées pour que les pays hôtes soient partie prenante et bénéficient des marchés du carbone établis dans le cadre de cette Convention, à savoir la ratification du Protocole de Kyoto et l'instauration d'une Autorité nationale désignée (AND). Sans ce cadre ou au moins des éléments de celui-ci en place, les pays hôtes ne peuvent approuver les projets MDP ou sont limités dans leur accès aux crédits d'adaptation, ce qui entraîne un risque d'investissement supplémentaire pour les éventuels élaborateurs de projets ou encore entrave le financement des projets et des programmes d'adaptation.

#### 4.1.1 *Communications nationales initiales*

Toutes les parties doivent rendre compte des étapes qu'elles suivent ou envisagent de suivre pour atteindre les objectifs de la Convention : elles doivent soumettre une CNI qui fait état, entre autre information, de l'inventaire national des GES, des domaines potentiels d'activités d'atténuation des GES, et des domaines prioritaires en matière d'adaptation aux changements climatiques. Les parties non visées à l'Annexe 1 sont supposées soumettre leur CNI dans les trois années de l'entrée en vigueur de la Convention pour cette Partie, ou de la mise à disposition des ressources financières. Les PMA ne sont toutefois pas assujettis aux mêmes contraintes et peuvent soumettre leur CNI à leur convenance. Les mises à jour ultérieures sont soumises dans les seconde et troisième communications. Les demandes de financement pour ces communications nationales ultérieures doivent être faites dans les trois à cinq ans à compter du déboursement initial des fonds relatifs à la communication nationale précédente. Les pays non visés à l'Annexe 1 doivent « s'efforcer » de soumettre leurs communications nationales ultérieures dans un délai de quatre ans à compter du déboursement initial des ressources financières relatives à la préparation de la communication nationale. Les PMA ne sont pas assujettis à ces obligations et peuvent soumettre leurs

---

communications nationales ultérieures à leur convenance. Une analyse détaillée des CNI de chaque pays est fournie dans Annexe 5.

À ce jour, tous les pays de la sous-région, à l'exception de la Guinée équatoriale, ont produit une CNI. Ces CNI ont toutes été produites dans les années comprises entre 2000 et 2005 grâce à un appui financier du Programme d'appui aux communications nationales du FEM, exception faite de la RDC à qui source de financement est inconnue. Tandis que les CNI visent à communiquer le même type d'information pour chaque pays, leur contenu et leur qualité varient considérablement. La CNI du Congo est la plus courte de la sous-région et représente seulement un tiers de la longueur de celle de la RCA, la plus longue de la sous-région avec ses 182 pages. La différence de longueur des CNI est principalement liée à la profondeur de l'analyse de vulnérabilité aux changements climatiques de chaque pays.

La qualité globale du choix des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques est également variable. Certains pays, comme Sao Tomé et Príncipe et la RDC, ne font état d'aucune mesure d'atténuation possible, tandis que le Gabon, le Congo, la RCA et le Tchad ne mentionnent que quelques mesures d'ensemble. Le Burundi et le Cameroun sont les seuls pays à avoir produit un niveau appréciable d'analyse d'éventuelles mesures d'atténuation, principalement dans l'utilisation des terres agricoles, la foresterie, l'énergie et le secteur des déchets. Celles qui sont directement pertinentes pour la CCD sont présentées ci-dessous.

#### Burundi

- Secteur énergétique
  - Électrification solaire décentralisée des foyers
  - Vulgarisation à grande échelle de fourneaux efficaces de cuisson des aliments
  - Vulgarisation de digesteurs de biogaz très efficaces
- Secteur agricole
  - Électrification solaire décentralisée des foyers
  - Vulgarisation à grande échelle de fourneaux efficaces de cuisson des aliments
  - Mesures contre le brûlis des pâturages et des herbes de la savane
  - Mesures de réduction des émissions provenant de l'utilisation des sols
  - Diverses mesures technologiques de réduction des émissions produites par la culture du riz
- Utilisation des terres et des secteurs forestiers
  - Amélioration des méthodes de production de charbon de bois
  - Amélioration de la durabilité des produits du bois

---

## Cameroun

- Secteur de la foresterie
  - Augmentation des zones de reboisement
  - Réduction des incendies de forêt
  - Réduction des émissions produites par les sols
- Secteur des déchets
  - Récupération du biogaz
  - Compostage
- Secteur agricole
  - Réduction du méthane produit par la culture du riz
  - Concentration et promotion de la production d'élevage à haut rendement
  - Éviter la culture sur brûlis

L'Afrique centrale est l'une des sous-régions les plus vulnérables aux changements climatiques; cependant, son niveau d'émission de GES est relativement bas. Par conséquent, son potentiel d'atténuation est peu élevé. Il est donc compréhensible que la majorité des CNI insistent en général plus sur l'évaluation des vulnérabilités des pays aux changements climatiques ainsi que sur les possibles de stratégies d'adaptation que sur l'atténuation. Par exemple, les CNI de la RDC et de la RCA contiennent une analyse relativement plus importante de leurs vulnérabilités aux changements climatiques que de leurs moyens éventuels d'atténuation des GES. Toutefois, ce niveau d'analyse détaillée des vulnérabilités ne s'étend pas à tous les pays. Par exemple, l'évaluation de ces vulnérabilités réalisée par le Rwanda reste en général très superficielle. La qualité des stratégies d'adaptation proposées varie également. Des pays tels que la RDC et le Gabon proposent des mesures détaillées et précises, contrairement aux stratégies mal exposées du Cameroun, du Tchad et du Congo.

Dans la plupart des cas, les CNI ont déjà énuméré et proposé un certain nombre d'activités d'adaptation et d'atténuation pour lesquelles elles font appel à des financements. Certaines communications, comme celles du Tchad, du Congo et du Rwanda, font état d'un besoin de financement pour la détermination d'opportunités éventuelles et le développement de capacités d'élaboration et de mise en œuvre de projets. D'autres pays tels que le Burundi, la RCA et le Cameroun ont déjà formulé des idées de projets relativement claires; certains incluent même des impératifs budgétaires précis. Il est intéressant de remarquer que parmi les projets mentionnés, plusieurs entrent dans le cadre de secteurs en rapport direct avec la CCD, notamment l'agriculture et l'utilisation des terres, la foresterie et l'énergie rurale. Les secteurs se rapportant directement à la CCD sont présentés ci-dessous.

## RCA

- Reboisement des zones autour de Bangui
- Amélioration de la production de charbon de bois et protection des puits de carbone

---

## Cameroun

- Reboisement et conservation des forêts
- Développement de l'agriculture durable et des pratiques de gestion de l'élevage

## Burundi

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques en zones rurales
- Distribution en milieu urbain et rural de fourneaux de cuisson des aliments plus efficaces
- Amélioration de la production de charbon de bois
- Reboisement de 30 000 ha par an

Aucune seconde communication nationale n'ayant encore été publiée dans la sous-région à ce jour, il est difficile d'évaluer les progrès de chaque pays par rapport à la mise en œuvre de sa CNI. La qualité essentiellement moyenne ou médiocre des CNI fait penser que la plupart des pays de la sous-région n'ont pas de vision claire ou de stratégie permettant de s'attaquer aux causes et aux effets des changements climatiques. Il semblerait plutôt que les problèmes de changements climatiques restent un peu à part des grandes priorités gouvernementales. Même dans les pays dont les CNI sont de plus grande qualité - tels que le Burundi et le Cameroun qui offrent des stratégies claires d'atténuation et proposent des idées concrètes de projets - il est difficile de savoir dans quelle mesure les stratégies et projets proposés sont mis en œuvre et intégrés à des politiques et des priorités gouvernementales de nature plus générale. De plus, comme toutes les CNI sauf une ont été produites grâce à des financements externes du FEM, on ne sait pas non plus dans quelle mesure ce sont les pouvoirs publics, ou plutôt des consultants extérieurs, qui ont été chargés de produire ces rapports. Des documents préparés en externe suscitent un certain nombre d'interrogations quant au degré de participation et d'adhésion des pouvoirs publics aux stratégies et plans proposés.

### ***4.1.2 Programmes d'action nationaux d'adaptation aux changements climatiques***

Pour pouvoir définir la portée des projets d'adaptation et les mettre en œuvre, il faut une stratégie globale et une approche de politique générale. Au titre de la CCNUCC, les PMA reçoivent une aide pour de telles activités lorsqu'ils élaborent leur PANA. Ces PANA énumèrent les secteurs-clés et les projets pour lesquels des projets d'adaptation constituent une priorité. À l'instar des CNI, la présence et la qualité de ces PANA sont une indication de la mesure dans laquelle les pouvoirs publics des pays hôtes ont défini les besoins du pays en matière d'adaptation et ont établi des priorités parmi ceux-ci.

Sur les dix pays de la sous-région de l'Afrique centrale, le Cameroun, le Congo et le Gabon ne sont pas considérés comme des PMA et ne sont donc pas obligés de publier de PANA. Sur les sept pays restants, tous ont publié des PANA, à l'exception de la Guinée équatoriale<sup>3</sup>. Les six PANA produits à ce jour ont tous été préparés grâce à des crédits du Fonds des pays les moins avancés du FEM, et ils ont été publiés relativement récemment, à savoir entre 2006 et 2009. Ces rapports sont tous de même longueur, une indication que leur niveau d'analyse est plus ou moins similaire. Une analyse détaillée des PANA de chaque pays est fournie dans l'Annexe 6.

---

<sup>3</sup> Le Tchad a produit un PANA mais à l'heure de l'inscription ceci n'a pas été officiellement soumis à la CCNUCC. Ce NAPA a été cependant passé en revue aux fins de cette étude.

---

Chaque pays a adopté la même approche d'ensemble, propre à une partie prenante, lorsqu'il a indiqué les domaines prioritaires et les projets. Ainsi, les documents de ces divers pays ont plus de points communs que les CNI, que ce soit en termes de profondeur d'analyse ou de présentation des documents. Bien que la qualité d'ensemble des PANA varie, les divergences entre ces documents sont moins importantes que dans le cas des CNI.

Le résultat clé d'un PANA est une liste précise d'activités ou de projets d'adaptation proposés par chaque pays. Chaque proposition doit comprendre une description des activités, des buts, des objectifs, des résultats à court terme, des résultats à long terme, des partenaires de mise en œuvre et des coûts qui pourraient servir à faciliter et à financer l'élaboration d'appels de fonds. Des idées de projets clairement formulées indiquent une meilleure compréhension des besoins d'adaptation du pays et sont plus susceptibles d'être financées. Les propositions de projets du Burundi, du Tchad, de la RCA et du Rwanda sont les plus détaillées et proposent des activités dans divers secteurs, dont un grand nombre dans les secteurs pertinents pour le MM. Les idées de projets de Sao Tomé et Príncipe sont structurées de façon similaire. Elles sont toutefois moins détaillées et offrent moins de liens directs avec les priorités de la CCD. Les résultats du PANA de la RDC sont plus étroits que ceux des autres PANA, car seules trois idées de projets visent à améliorer la distribution de variétés de semences améliorées de maïs, de riz et de manioc.

Tandis que la qualité des PANA produits dans la sous-région semble démontrer une compréhension suffisante et l'établissement de priorités en matière d'adaptation dans la plupart des pays, les crédits limités de la sous-région venant des Fonds d'adaptation du FEM laissent à penser que les projets et stratégies énumérés n'ont été ni vraiment défendus ni vraiment intégrés aux plans gouvernementaux. La RDC est le seul pays à avoir reçu un financement pour l'un des projets figurant dans son PANA grâce au fonds des PMA (voir Tableau 2 dans la section 4.3.1).

#### ***4.1.3 Autorités nationales désignées et points focaux de la CCNUCC***

Tous les pays de la sous-région, sauf le Tchad, ont ratifié le Protocole de Kyoto et satisfont donc les premières obligations de base de la CCNUCC pour leur participation au titre du MDP. Toutefois, seuls le Cameroun, la RDC, la Guinée équatoriale et le Rwanda ont établi une Autorité nationale désignée (AND) - la deuxième obligation relative à la participation au titre du MDP. L'AND doit instaurer des critères de développement durable que les projets doivent respecter, et approuver les projets MDP à l'intérieur de ses frontières nationales. En l'absence d'une AND, un pays ne peut pas accueillir de projets MDP. L'absence d'AND dans certains pays de la sous-région constitue un obstacle fondamental à la participation au titre du MDP. Les contacts relatifs à chaque bureau d'AND se trouvent dans l'Annexe 4.

Dans les pays signataires de la CCNUCC, les points focaux de la CCNUCC sont les premiers points de contact au sein du gouvernement pour toute communication se rapportant à la CCNUCC. Un point focal national a été identifié dans chaque pays de la sous-région, ce qui veut dire qu'il existe au minimum un lien officiel entre le Secrétariat de la CCNUCC et le gouvernement du pays hôte. La liste des points focaux de la CCNUCC se trouve dans l'Annexe 4.

---

## 4.2 Activités d'atténuation

Les marchés du carbone dans le monde ont connu une croissance exponentielle au cours de ces dernières années, notamment le mécanisme MDP basé sur les projets qui permet de compenser les projets de réduction d'émissions dans les pays en développement. L'Afrique et la sous-région d'Afrique centrale dans son ensemble n'ont toutefois pas réussi à bénéficier du MDP. Vous trouverez ci-dessous un résumé de l'état des projets d'atténuation dans la sous-région ainsi que les nombreuses initiatives destinées à améliorer l'accès de la sous-région aux crédits d'atténuation des GES.

### 4.2.1 MDP/Projets sur le marché volontaire

À l'heure actuelle, seul le Cameroun, la RDC, la Guinée équatoriale et le Rwanda disposent d'AND et, par conséquent, ce sont les seuls pays de la sous-région qui ont le droit d'accueillir des projets MDP. Néanmoins, aucun projet MDP n'a réussi à être inscrit dans la sous-région. Une tentative antérieure d'inscription d'un projet de réduction de torchage de gaz et de rétablissement en Guinée équatoriale a été rejetée en 2007 en raison d'erreurs de méthodologie. Les projets prévus dans la sous-région sont également peu importants, seuls deux projets sont en cours de validation en RDC : un projet de reboisement faisant appel à des espèces autochtones dans la région de Maringa-Lopori-Wamba, et un projet de réduction de torchage de gaz dans les champs pétroliers off-shore GCO de Libwa, Tshiala. Il faudra donc voir si ces projets parviennent à être inscrits dans le cadre du MDP et sont par conséquent capables de générer des crédits de carbone.

Le marché volontaire n'a pas réussi non plus à attirer financement ou développer de projets de compensation. Seuls trois projets ont été relevés dans la sous-région, dont deux ne semblent plus être financés par l'entité à l'origine de leur élaboration. Il faut également noter que ces projets sont de qualité médiocre car ils ne sont pas inscrits aux normes d'un quelconque marché volontaire reconnu, comme par exemple le Voluntary Carbon Standard (VCS), VER+, Communauté du climat et alliance de la biodiversité (CCBA) ou encore Gold Standard. L'information fournie ne suggère que ces projets cherchent l'enregistrement sous quelconque d'entre ces normes. Les trois projets mentionnés dans cette étude sont présentés ci-dessous :

- Projet de reboisement à Bamenda au Cameroun. Ce projet, préalablement financé par le détaillant de carbone *CarbonMe*, visait à remplacer des eucalyptus par d'autres arbres, espèces bénéfiques favorisant la reconstitution des eaux souterraines et la croissance de la végétation. Bien que *CarbonMe* vise à respecter les normes CCBA pour ses projets de foresterie, ce projet n'est inscrit à aucune norme. Ni la taille de ce projet ni le volume de réduction d'émissions n'ont pu être déterminés.
- Deux projets de reboisement de *PrimaKlima* dans les régions de Kikwit et Burhinyi, en RDC. Ces deux projets prévoient de séquestrer 2980 tCO<sub>2</sub> par an en plantant des espèces autochtones sur 674 ha. *PrimaKlima* ne vend pas de crédit de compensation mais sollicite des financements sur la base du potentiel de séquestration de ses projets. Ce projet n'est inscrit à aucune norme officielle.
- Projet de fourneaux solaire de cuisson des aliments, Kinchella, RDC. Ce projet, préalablement financé par le détaillant de carbone *Carbon Impacts*, remplace les fourneaux de cuisson au charbon de bois par des fourneaux thermiques solaires destinés aux habitants de Kinchella. Il n'est pas évident que ce projet soit encore opérationnel.

#### 4.2.2 Programmes et initiatives de financement d'atténuation

Par opposition au nombre limité de projets réels d'atténuation, un nombre relativement important de programme et d'initiatives vise à améliorer l'accès de la sous-région de l'Afrique centrale aux marchés du carbone. Plusieurs fonds, banques multilatérales, agence des Nations Unies, ONG et agences de développement tentent d'apporter leur appui par divers moyens (financement de projets, dialogue politique et développement, renforcement des capacités et assistance technique) dans l'espoir de promouvoir une plus grande participation au marché du carbone et de contribuer à une atténuation accrue des émissions de GES dans la sous-région. Toutefois, il faut remarquer que la présence de ces initiatives est un développement relativement récent, ce qui explique partiellement le nombre limité de projets concrets dans la sous-région à ce jour. Nous présentons ci-dessous dans Tableau 1 un résumé des initiatives et des programmes actuellement opérationnels dans la sous-région, comprenant une brève description, le montant des fonds disponibles (le cas échéant) et les secteurs et pays où ils sont opérationnels. Pour une description détaillée de ces initiatives et de leurs activités dans la sous-région, se reporter à l'Annexe 7.

**Tableau 1. Résumé des initiatives et des programmes opérationnels en Afrique centrale visant à faciliter l'accès de la sous-région aux marchés du carbone - tous les détails figurent dans l'Annexe 7)**

Initiative	Description	Taille totale	Secteur	Pays
<b>Agence Française de Développement</b>	Partenariat de financement des politiques, du dialogue public et de la capacité technique	15 millions de \$US	REDD	Les 10 pays membres de COMIFAC
<b>COMIFAC</b>	Organisation internationale sous-régionale chargée de l'orientation, l'harmonisation et le suivi des politiques forestières et environnementales	Ne s'applique pas	Gestion forestière durable et REDD	Les 10 pays membres de COMIFAC
<b>Financement du carbone du PNUE DTIE pour la promotion de services d'énergie durables en Afrique (CF-SEA)</b>	Programme de renforcement des capacités et assistance technique au projet pilote	1 million de \$US	Secteurs liés à l'électricité et à l'énergie	Cameroun
<b>Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FPCF)</b>	Fonds d'appui au renforcement des capacités et de financement de projets pilotes	300 millions de \$US	REDD	Cameroun, Congo, RDC, Gabon actuellement qualifiés au titre de la première tranche.

Initiative	Description	Taille totale	Secteur	Pays
<b>Fonds forestier du Bassin du Congo (FFBC)</b>	Fonds de financement de projets	100 millions de £(GB)	Gestion forestière, moyens de subsistance des communautés et réductions des taux de déboisement	Les 10 pays membres de COMIFAC
<b>Fonds pour le biocarbone de la Banque mondiale</b>	Fonds de financement de projets	Tranche un, 53,8 millions de \$US; tranche deux, 38,1 million de \$US. Les deux tranches sont fermées à la participation de nouveaux fonds	Projets de séquestration ou de conservation du carbone dans la forêt et les écosystèmes agricoles	Un ERPA signé en RDC pour la plantation de puits de carbone Ibi Bateke
<b>GTZ</b>	Organisation internationale finançant le renforcement de capacité, l'élaboration de politiques et les projets pilotes	Ne s'applique pas	Marchés du carbone, REDD	Tous les pays de la sous-région
<b>GTZ, KfW, ESA COMIFAC Projet pilote REDD : Cameroun</b>	Projet pilote	Ne s'applique pas	REDD	Cameroun
<b>Initiative internationale sur le climat et la forêt de la Norvège</b>	Programme de renforcement des capacités, soutien technique, financement de projet, soutien des politiques et recherche	3 milliards de Couronnes norvégiennes/an	REDD	Tous pays ayant un potentiel REDD
<b>Mécanisme de développement des actifs carbone en Afrique (ACAD)</b>	Mécanisme pour le financement préalable des projets et le renforcement des capacités	2009 - 2011 \$7 million \$US.	Tous secteurs qualifiés pour les marchés du carbone	Afrique
<b>Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo</b>	Partenariat pour le partage d'informations et le financement du dialogue politique pour la COMIFAC	Ne s'applique pas	Gestion forestière durable et REDD	Les 10 pays membres de COMIFAC
<b>PNUE CASCADE</b>	Programme de renforcement des capacités et assistance technique aux projets pilotes	3 millions de \$US	Agriculture, sylviculture, conservation et mesures contre le déboisement	Cameroun, RDC et Gabon

Initiative	Description	Taille totale	Secteur	Pays
<b>Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale</b>	Fonds de financement de projets	Le fonds devrait s'élever à environ 1 milliard de \$US	REDD, SFM	Les pays qui se qualifieront pour le financement sont inconnus
<b>Programme stratégique du FEM pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (CBSP)</b>	Fonds de financement de projets	Le volume des fonds disponibles pour ce programme n'est pas évident.	Biodiversité, gestion des ressources naturelles, renforcement du financement pour une gestion durable de l'écosystème	Inconnu
<b>UN-REDD</b>	Fond de renforcement des capacités	35 millions de \$US	REDD	RDC, seul pays actuellement qualifié
<b>USAID - Programme régional pour l'environnement en Afrique Centrale (CARPE)</b>	Financement de la conservation, soutien des politiques, cartographie	Ne s'applique pas	Forêt et protection de la biodiversité	Tous les pays de la sous-région
<b>WCS</b>	ONG spécialisée dans le renforcement des capacités, la sensibilisation, l'élaboration de politiques et les projets pilotes	Ne s'applique pas	Forêt et protection de la biodiversité, REDD	Tous les pays de la sous-région reçoivent un appui aux politiques. Élaboration active d'un projet REDD au Cameroun
<b>WWF</b>	ONG spécialisée dans le renforcement des capacités, la sensibilisation, l'élaboration de politiques et les projets pilotes	Ne s'applique pas	Forêt et protection de la biodiversité, REDD	Tous les pays de la sous-région reçoivent un soutien pour leurs politiques. Élaboration active d'un projet d'"action initiale" REDD en RCA

Il semble évident d'après le Tableau 1 que la majorité des initiatives de la sous-région sont principalement centrées sur la protection de la forêt et sur REDD. Ceci est logique car la sous-région sera une zone clé pour la mise en œuvre réussie d'un futur mécanisme REDD et d'activités associées AFOLU en bordure des forêts tropicales. Toutefois, pour que la sous-région puisse exploiter tout futur mécanisme REDD, les gouvernements nationaux et les institutions devront simultanément être informés et engagés dans la conception du mécanisme afin que celui-ci puisse répondre au mieux aux besoins de la sous-région, et ils devront aussi être prêts à accéder à toute source de financement future. Par conséquent, l'appui de REDD dans la sous-région s'est manifesté à des niveaux très divers.

---

Un fort accent a été mis sur l'appui du processus décisionnel des gouvernements de la sous-région en matière de politiques publiques. Le *Plan de Convergence* donne par exemple une importance particulière sur la pris de position REDD cohérente pour la sous-région et a reçu un appui important pour réaliser des activités dans le domaine Le partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (CBFP) par exemple a été créé uniquement pour soutenir la COMIFAC. Il joue le rôle d'intermédiaire auprès de diverses parties prenantes actives qui soutiennent la COMIFAC : il procure à la COMIFAC un soutien organisationnel et une assistance technique, facilite le financement et les crédits et communique les données et les connaissances utiles. Des ONG telles que WCS et WWF, avec le financement de l'Agence française de développement, ont aussi voulu apporter un appui politique aux gouvernements membres de la COMIFAC en détachant des spécialistes des changements climatiques aux ministères et délégations des pays de la COMIFAC présents aux Conférences des Parties (COP). Ces ONG se sont aussi assurées que les gouvernements étaient engagés et prêts à bénéficier de sources de financement diverses ouvertes aux activités REDD, comme par exemple le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque Mondiale (FPCF) et UN-REDD.

Le FPCF de la Banque mondiale a pour mission d'aider les pays en développement qui s'efforcent de réduire leurs émissions dues au déboisement et à la dégradation, en adoptant une approche en deux étapes. Le mécanisme initial de préparation vise à instaurer la capacité technique permettant de mesurer les stocks nationaux de carbone dans les forêts et de parvenir à une estimation de référence crédible des émissions dues au déboisement dans 30 pays en voie de développement. Au cours de la seconde étape, un nombre limité de pays choisis participera à un mécanisme de financement carbone. Ce dernier servira de programme d'essai pour le règlement de paiements incitatifs, basés sur la performance, finançant des activités pilotes de réduction des émissions dues au déboisement. Le FPCF a pour mission de mobiliser 300 millions de \$US pour ses activités. A l'instar de la première étape du FPCF, les 35 millions de \$US du programme REDD-ONU visent à offrir aux pays en développement qualifiés un renforcement de capacité pour se préparer au futur mécanisme REDD. Ce programme vise également à appuyer les négociations REDD au plan international en développant une cohérence autour des problématiques techniques et opérationnelles se rapportant à REDD et en veillant à ce que les parties prenantes concernées soient informées de tout développement relatif à REDD.

Outre les sources de financement du FPCF et de REDD-ONU, plusieurs fonds se rapportant à la foresterie appuient les activités de REDD. REDD n'est pas toujours le principal centre d'intérêt de ces fonds, mais il est toutefois reconnu comme un événement important sur la scène internationale, directement pertinent pour la sous-région, et les activités qui appuient son développement sont soutenues. Il s'agit du Fonds des forêts du Bassin du Congo, du Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale, du Programme stratégique du FEM pour la gestion forestière durable dans le Bassin du Congo, et de l'Initiative internationale sur le climat et la forêt de la Norvège.

- Le FFBC bénéficie des 100 millions de £(GB) versés par les gouvernements norvégien et britannique et devant être déboursés dans des projets aidant les populations et les institutions du Bassin du Congo à gérer efficacement leurs forêts , soutenant les moyens de subsistance des communautés et réduisant les taux de déboisement, conformément aux domaines stratégiques 2, 6 et 9 du *Plan de Convergence* de COMIFAC.
- Le Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale prévoit de mobiliser des fonds sensiblement accrus (le montant anticipé est de 1 milliard de \$US) pour réduire le déboisement et la dégradation des forêts et promouvoir la gestion durable des forêts, ce qui

---

aura pour effet de réduire les émissions et de protéger les réservoirs de carbone. On s'attend que ce programme contribue à combler le déficit d'investissement entre le financement de la "préparation" et les projets réels capables de générer des réductions d'émissions. Les objectifs exacts de ce programme restent encore à déterminer, notamment les sous-régions ou pays choisis en priorité.

- Le Programme stratégique du FEM pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo se concentrera sur la protection et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans le Bassin du Congo au moyen d'un programme d'activités. Le programme se concentrera principalement sur la conservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement des cadres de financement institutionnel et durable pour la gestion durable des écosystèmes, et pourrait éventuellement inclure le financement du carbone. La dimension exacte et les buts de ce programme restent encore à déterminer.
- L'Initiative internationale sur le climat et la forêt de la Norvège est un programme annuel de 3 milliards de Couronnes norvégiennes veillant principalement à ce que REDD fasse partie d'un traité sur le climat après 2012. Il appuie une gamme d'activités comprenant le soutien aux politiques, le renforcement des capacités, l'assistance technique, le financement de projets pilotes et la recherche relative à REDD. Jusqu'à présent, la majorité de ses activités ont été réalisées grâce au financement et à l'appui des programmes du Fonds forestier du Bassin du Congo et REDD-ONU.

On ne sait pas comment un futur mécanisme du REDD sera véritablement opérationnel. En outre, les programmes d'appui spécifiques et les sources de financement du REDD sont tous récents. Tout ceci contribue à une situation caractérisée par un nombre restreint "d'actions initiales" et de projets pilotes. Néanmoins, quelques rares exemples de projets pilotes REDD existent dans la sous-région.

- Le WWF met au point un projet d'action initiale dans la Réserve tri-nationale de Sangha. Les domaines de projet initiaux sont concentrés en RCA, avec une possibilité d'extension à une date ultérieure dans les pays limitrophes.
- WCS élabore le projet paysager Takamanda - Mone au Cameroun qui pourrait éventuellement être un projet REDD d'"action initiale" avec un financement du PNUE, en partenariat avec CIFOR, CIRAD
- Un consortium composé de GTZ, de l'Agence spatiale européenne et de KfW appuie aussi un projet pilote REDD au Cameroun dans l'espoir que les leçons tirées de ce projet servent d'exemple au reste de la sous-région.

Les initiatives qui appuient des activités au-delà de REDD sont peu nombreuses dans la sous-région. Toutefois, la plus notable est le programme CASCADE du PNUE au Cameroun, en RDC et au Gabon. Ce programme fournit le renforcement de capacités et l'assistance technique aux projets du secteur de l'utilisation des terres qui tentent d'accéder au marché du carbone. Tandis que REDD est une possible catégorie de financement au titre de ce programme, son domaine de compétence est plus vaste et comprend tout type de projet de réduction des émissions de GES dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la foresterie. A ce jour, plusieurs projets ont été identifiés dans chacun des trois pays ; ils reçoivent actuellement l'appui nécessaire qui leur permettra d'accéder aux marchés du carbone. Les types de projet initiaux identifiés au titre de ce programme comprennent le reboisement (4), l'emploi de résidus de biomasse pour la production combinée (3), l'emploi de fourneaux améliorés de cuisson des aliments (1) et la protection de l'habitat dans les palétuviers (1).

---

Une autre initiative, qui tente de faire que les opportunités sur le marché du carbone deviennent une réalité sur le continent africain, est le Fonds de Développement des actifs carbone africains (ACAD). Bien qu'il ne soit pas supposé être opérationnel avant le début 2009, il vise à promouvoir le développement des marchés africains du carbone et à combler le manque de capacité en apportant des opportunités de mise en œuvre prometteuses dans le cadre du MDP. Il offrira un appui technique et financier initial aux projets choisis tout en renforçant la capacité des intermédiaires financiers et d'investissements, l'idée étant de faciliter la compréhension du MDP et des taux de réussite subséquents des projets MDP en Afrique.

### **4.3 Activités d'adaptation**

Le financement propre à l'adaptation des activités relatives aux changements climatiques est une tendance récente et suscite encore aujourd'hui une attention bien moins importante que celle suscitée par les activités d'atténuation. Néanmoins, cette section discute les projets financés par le financement des projets et programmes d'adaptation, ainsi que les initiatives mises en œuvre dans l'objectif d'améliorer l'accès de la sous-région au financement des projets et programmes d'adaptation. Celles-ci sont résumées au Tableau 2.

**Tableau 2. Résumé des initiatives d'adaptation dans la sous-région de l'Afrique centrale**

<b>Fonds FEM</b>	<b>Domaines</b>	<b>Volume engagé</b>	<b>Statut</b>	<b>Qualification</b>	<b>Projets financés dans la sous-région</b>
<b>Priorité stratégique pour l'adaptation (PSA)</b>	Diversité biologique, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres	50 millions de \$US	À partir de mai 2008 tous les fonds ont été octroyés (21 projets). Programme à évaluer	Non visé à l'Annexe 1	Le Rwanda reçoit des fonds dans le cadre d'une initiative sous-régionale d'intégration des vulnérabilités et de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification des politiques publiques.
<b>Fonds des pays les moins avancés (PMA)</b>	Appuie la mise en œuvre des PANA	180 m de \$US (reçoit des engagements supplémentaires)	36,8 millions de \$US déboursés (12 projets). Ouvert aux idées de projets.	Seuls PMA non visés à l'Annexe 1	RCA, Tchad, IRDC, et Sao Tomé & Príncipe reçoivent des crédits pour la préparation de leur PANA  La RDC reçoit des financements destinés au renforcement des capacités et à la résilience de son secteur agricole
<b>Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC)</b>	Eau, gestion des terres, agriculture, santé, développement d'infra-, structures et écosystèmes fragiles, gestion de zone côtière intégrée, gestion et prévention de risques de catastrophes	90 millions de \$US	67,6 millions de \$US déboursés (17 projets). Ouvert aux idées de projets	Non visé à l'Annexe 1	Pas de projets dans la sous-région
<b>Fonds d'adaptation</b>	Projets et programmes d'adaptation dans les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets adverses des changements climatiques	Devrait recevoir entre 100 et 500 millions de \$US d'ici à 2012	Plus de 5 millions d'URCE détenus dans le compte. Pas encore opérationnel.	Non visé à l'Annexe 1	N'a pas commencé les déboursements

Fonds FEM	Domaines	Volume engagé	Statut	Qualification	Projets financés dans la sous-région
<b>Adaptation aux changements climatiques en Afrique (CCAA)</b>	Le programme de recherche et d'élaboration de capacité vise à améliorer sensiblement les capacités d'adaptation des pays africains aux changements climatiques de façon à bénéficier aux pays les plus vulnérables	Ne s'applique pas	A financé 37 projets en Afrique depuis avril 2006. Ouvert aux idées de projets.	Afrique	2 projets en Afrique centrale
<b>Programme de petites dotations du FEM (SGP)</b>	Activités d'organisations non-gouvernementales et d'organisation communautaires des pays en développement dans cinq zones ciblées, y compris l'adaptation	Ne s'applique pas	247 millions de \$US répartis à ce jour sur 9500 dotations. Ouvert aux idées de projets	Pays qui ont ratifié à la fois la CCNUCC et la CDB	2 projets d'adaptation au Rwanda
<b>Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR)</b>	Améliore la capacité des pays à revenus faibles et moyens pour qu'ils puissent intervenir et gérer la réduction des effets des catastrophes et de relèvement, notamment l'adaptation aux changements climatiques.	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Pays à revenus faibles et moyens	A financé trois projets régionaux de la sous-région dont le Burundi, la RDC, le Congo, le Rwanda

#### **4.3.1 *Projet financé par les trois principaux fonds d'adaptation du FEM***

La réussite de l'Afrique centrale est mitigée pour ce qui est de l'accès aux fonds SPA, au Fonds des PMA et au Fonds spécial sur les changements climatiques. Aucun pays n'a réussi à ce jour à recevoir des crédits du Fonds spécial sur les changements climatiques, et on observe seulement un accès limité au Fonds des PMA et au SPA. La RCA, le Tchad, la RDC, le Rwanda et Sao Tomé et Príncipe ont pourtant réussi à obtenir des crédits au titre du Fonds des PAM pour préparer leur PANA, bien que dans chaque cas, le montant déboursé ait été limité à 200 000 \$US. La RDC est le seul pays qui ait reçu des crédits supplémentaires pour la mise en œuvre de son PANA par le biais d'un financement pour un projet intitulé « Renforcement de la capacité du secteur agricole en République démocratique du Congo afin de planifier et d'intervenir face aux menaces supplémentaires posées par les changements climatiques en termes de sécurité et de production alimentaire ». Le financement total du FEM pour ce projet était de 3,1 millions de \$US.

---

Le SPA est le seul autre fonds qui ait financé un projet dans la sous-région. Le Rwanda a reçu des fonds dans le cadre d'une initiative régionale d'une valeur d' 1 million de \$US en vue d'intégrer la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques dans la planification des politiques publiques. D'autres pays inclus dans cette initiative comprennent le Kenya, Madagascar, le Mozambique et la Tanzanie.

Sur ces trois fonds, les plus grandes opportunités pour la sous-région sont celles qui existent au titre du fonds des PAM où seulement 36,8 millions de \$US sur les 180 millions engagés ont été jusqu'à présent déboursés. De plus, le fonds exige que les pays hôtes des projets soient des PAM, ce qui limite le nombre de pays qualifiés, contrairement aux autres fonds qui s'intéressent plus largement aux pays non visés à l'Annexe 1. Les fonds du SPA ne sont plus disponibles tandis que les déboursements du Fonds spécial pour les changements climatiques commencent à s'approcher du total des montants engagés.

#### ***4.3.2 Autres programmes et initiatives de financement de l'adaptation***

Au-delà des fonds d'adaptation gérés par le FEM, on a trouvé peu d'initiatives supplémentaires dans la sous-région, initiatives visant à promouvoir ou à améliorer l'accès aux financements octroyés pour l'adaptation. Toutefois, il faut noter que ce n'est pas surprenant étant donné le nombre limité de fonds actuellement disponibles au plan international pour des projets précis d'adaptation.

Le Fonds d'adaptation a commencé à recueillir des URCE sur ses prélèvements de 2 % sur les crédits émis à partir de grands projets MDP, et il est actuellement en possession de plus de 5 millions d'URCE dans un compte d'actifs. À mesure qu'un plus grand nombre d'URCE sont déposés sur ce compte, et que le conseil exécutif du Fonds d'adaptation commence à les monétiser, on s'attend que le fonds puisse mobiliser entre 100 et 500 millions de \$US d'ici à l'horizon 2012. Le Fonds d'adaptation serait ainsi la source la plus importante et la plus significative de financements d'adaptation au plan international. Toutefois, le fonds n'est pas encore opérationnel et n'a pas encore financé de projet à ce jour. On s'attend qu'il commence les déboursements en 2009, une fois mises en œuvre toutes les dispositions administratives et juridiques décidées à l'occasion de la plus récente COPMOP à Poznan, en décembre 2008. Le fonds devrait s'intéresser aux pays en développement "particulièrement vulnérables", catégorie dans laquelle tombent la plupart sinon tous les pays d'Afrique centrale. Les orientations antérieures de la CCNUCC sur le Fonds d'adaptation stipulaient que les financements devaient être réservés aux projets qui suivent les stratégies de développement durable nationales, les PANA, les stratégies de réduction de la pauvreté et les Communications nationales. Pour que la sous-région puisse bénéficier de ce fonds émergent, il est donc important que les stratégies nationales relatives à l'adaptation, à l'allègement de la pauvreté et au développement durable soient clairement communiquées et mises à la disposition d'un grand nombre de parties prenantes.

À l'échelle sous-régionale, le programme de recherche et de renforcement de capacité d'Adaptation aux changements climatiques en Afrique (CCAA) vise à améliorer sensiblement les capacités d'adaptation des pays africains aux changements climatiques de façon à bénéficier aux pays les plus vulnérables. Le CCAA est un programme conjoint du Centre de recherche de développement international (IDRC) et du Département de développement international (DFID). Il a principalement pour objet d'améliorer les connaissances scientifiques qui étayent l'adaptation afin de mieux informer

---

le processus d'élaboration des politiques publiques. Le programme d'adaptation aux changements climatiques des forêts du bassin du Congo (CoFCCA) est particulièrement intéressant. Il se focalise sur le Cameroun, la RCA et la RDC. Par le truchement d'initiatives de consultation et d'actions participatives, le programme vise à alimenter le dialogue sur les politiques publiques sur une base scientifique, à évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques des communautés qui dépendent de la forêt et à renforcer les capacités d'adaptation de ces communautés.

Le Rwanda a bénéficié à deux reprises de crédits spécifiques d'adaptation : pour la construction de citernes d'eau et pour la production de briquettes de combustible solide à partir de déchets municipaux, dans le cadre du Programme de petites dotations du FEM (SGP). Ce programme finance les activités d'organisations gouvernementales et d'organisations communautaires des pays en développement dans cinq domaines précis, dont l'adaptation aux changements climatiques.

La seule autre initiative existant dans la sous-région est celle du Fonds mondial pour la réduction des effets des catastrophes et de la récupération (GFDRR), qui vise dans son ensemble à rendre les pays à revenus faibles et moyens plus à même d'intervenir et de gérer la réduction et la récupération des effets des catastrophes, notamment de renforcer leurs capacités d'adaptation pour limiter les effets des changements climatiques. Le GFDRR a financé des projets régionaux comprenant le Burundi, le Congo, la RDC et le Rwanda à l'échelle gouvernementale et visant à améliorer les capacités, la gestion des risques de catastrophe et la modélisation du climat. Au lieu de se focaliser sur l'amélioration des capacités d'adaptation de communautés spécifiques, ces projets se sont concentrés sur l'amélioration des systèmes d'intervention et les capacités des pouvoirs publics à faire face aux effets des changements climatiques.

Des organisations de développement telles que GTZ et l'USAID ont indiqué qu'elles avaient fait des préoccupations d'intégration de l'adaptation un élément-clé de la conception des projets et des programmes. Ce qui signifie que même en l'absence de crédits spécifiques destinés à l'adaptation, les projets démontrant un plus grand potentiel d'amélioration des capacités d'adaptation au titre d'autres sources de financement seront accueillis favorablement.

#### **4.4 Discussion des résultats et de la pertinence pour la CCD**

L'analyse ci-dessus démontre clairement que l'Afrique Centrale n'a, jusqu'à présent, pas été en mesure d'accéder au financement des programmes et projets d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques. Ceci est essentiellement dû au climat d'investissement négatif ayant découragé les investisseurs des marchés du carbone, ainsi qu'à l'exclusion des secteurs clés des marchés du carbone offrant le plus grand potentiel d'atténuation en Afrique Centrale. Le volume d'activités visant à aider et à préparer la sous-région à améliorer son accès aux marchés du carbone est légèrement plus prometteur. Une discussion des résultats et sa pertinence pour la CCD et ses intervenants est fourni ci-dessous.

Le cadre institutionnel établi en vue de soutenir le développement des projets d'atténuation et d'adaptation dans la sous-région est très souvent faible. Les CNI sont de qualité variable et dans bien des cas, fournissent des directives limitées concernant les priorités d'adaptation et d'atténuation de

---

chaque pays. La qualité globale des PANA est plus encourageante, car elle semble plus concentrée et ceux-ci proposent plusieurs exemples de projets détaillés dont les objectifs, buts et exigences de financement sont clairs. Il est intéressant de constater que lorsque des priorités stratégiques ou les idées de projets sont identifiées, tant au niveau des INC qu'à celui des PANA, le lien avec les objectifs du CCD est évident. De nombreuses idées de projets sont liées à l'utilisation agricole des terres, à la foresterie et aux secteurs de l'énergie renouvelable. Plus précisément, les activités axées sur le reboisement et l'amélioration de l'aménagement des forêts, l'amélioration de l'aménagement des terres agricoles, l'installation des panneaux solaires, l'amélioration des fourneaux de cuisine et l'amélioration de l'aménagement des terres de pâturage ont toutes été proposées.

Cependant, le manque de clarté observé dans certains de ces documents clés engendre des préoccupations relatives au degré d'identification et d'incorporation des priorités en matière d'atténuation et d'adaptation au sein des politiques nationales. Bien qu'il soit encourageant de constater que certaines des stratégies d'atténuation et d'adaptation sont conformes aux domaines pertinents pour la CCD (tel que souligné au paragraphe précédent), le degré de soutien accordés à ces secteurs par les autorités nationales ou régionales n'est pas clair. Pour permettre aux intervenants de la CCD de bénéficier du financement afférent aux changements climatiques, il est important que les gouvernements identifient clairement les stratégies d'atténuation et d'adaptation, que ces stratégies comportent des éléments directement pertinents pour la CCD et que ces stratégies soient communiquées de manière claire aux niveaux international, national et régional. Ceci permettra de fournir des directives aux créateurs de projets et aux gouvernements au sujet des priorités nationales en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de garantir le support nécessaire pour les projets conformes à ces stratégies.

Pour ce qui est du niveau d'expérience actuel en matière de projets liés aux marchés du carbone, les résultats indiquent clairement que la sous-région d'Afrique Centrale a bénéficié d'un financement très limité. Il semblerait que les obstacles institutionnels et d'investissement plus généraux rencontrés par l'Afrique se sont également manifestés dans la sous-région. Seuls quatre des dix pays ont établi une AND, ce qui constitue en temps normal un important obstacle à la mise en œuvre réussie du MDP. Cependant, en dépit de la présence de ces AND, aucun projet n'a été enregistré avec succès au titre du MDP dans la sous-région. De plus, la gamme des projets potentiels du MDP est très pauvre, ce qui suggère que l'absence d'une AND n'est pas le goulot d'étranglement le plus important en matière d'élaboration de projets. Le manque de projets, pour lesquels une approbation de l'AND n'est pas requise, constaté sur les marchés volontaires dans la sous-région vient appuyer cette thèse. Il semble au contraire que d'autres obstacles empêchent même les projets de pénétrer le cycle de projets liés aux marchés du carbone, tels que les compétences et l'expérience limitées de la sous-région à l'égard des marchés du carbone, le mauvais climat d'investissement, et les difficultés globales en matière de gouvernance qui découragent les investisseurs de s'engager dans l'élaboration de projets.

L'expérience globalement limitée de la région dans le secteur des marchés du carbone suggère que les projets, y compris ceux qui sont pertinents pour le MDP, seront confrontés à un certain nombre d'obstacles avant d'être en mesure de parvenir à générer des crédits. Au niveau du cadre institutionnel, l'absence d'AND dans un certain nombre de pays doit être rectifiée pour que les projets de tout secteur MDP puissent progresser. En attendant, les marchés volontaires fourniront plus probablement un mode de participation aux marchés du carbone plus souple et plus sûr. En outre, les activités d'investissement ne reprendront pas avant la survenue d'une amélioration du climat de

---

gouvernance et d'investissement général de la région, bien que ceci ne soit pas nécessairement à la portée de la communauté d'intervenants de la CCD. En dépit de ces obstacles, plusieurs initiatives ont commencé à fournir un appui technique, financier et politique (par exemple, CASCADE, COMIFAC, ACAD, COMESA) aux activités de développement de projets-pilotes dans la sous-région et d'amélioration du cadre institutionnel, ce qui est propice à un plus grand engagement du secteur privé à l'avenir. Le succès de ces projets-pilotes, en particulier ceux appartenant aux secteurs tels qu'AFOLU, établira un important précédent pour d'autres projets dans la région.

Le nombre de programmes et initiatives visant à soutenir un plus grand développement du financement lié à l'atténuation du carbone dans la sous-région est en net contraste avec le nombre de projets réellement générateurs de crédits. Ces initiatives ont essentiellement pour objectif de préparer la sous-région à un futur mécanisme REDD et de garantir que la conception de ce dernier est la mieux adaptée aux besoins de la région. La priorité dans ce domaine a surtout été axée sur le plan politique, en fournissant notamment des services de soutien à la COMIFAC dans les domaines de la sensibilisation, de la création de capacités, outre un appui financier et organisationnel pendant que celle-ci élabore une position politique commune à l'égard de REDD. Plusieurs autres fonds spécifiques à la foresterie sont également en place dans la sous-région afin de soutenir des activités REDD, et, encore une fois, la plupart de ces fonds sont axés sur les étapes de développement de politiques et de capacités, tandis que seuls quelques-uns d'entre eux soutiennent des projets REDD de type pilotes ou d'action précoce. La présence de ces nombreux fonds offre des opportunités à court terme de financement de projets liés à la CCD incorporant des éléments de REDD et de gestion durable des terres.

REDD est directement pertinent pour la CCD, car il permettrait à la fois de promouvoir la protection des forêts, l'aménagement durable des terres et l'enraiment de la dégradation des terres. Cependant, REDD est, à ce jour, essentiellement axé sur les régions tropicales lesquelles, bien que menacées par la dégradation des terres, sont moins vulnérables aux risques de désertification. La communauté des intervenants de la CCD serait plus intéressée par les secteurs de recoupement entre l'agriculture et les forêts, surtout dans les régions semi-arides où les risques de dégradation des terres et de désertification sont les plus graves. Le degré de recoupement d'un mécanisme REDD avec ces régions et activités pertinentes pour la CCD reste à déterminer dans le cadre du processus de négociation en cours. Il est donc important que les intervenants de la CCD participent à ce débat politique en cours en vue d'assurer l'incorporation des activités de projet pertinentes au titre de la mise en œuvre de la CCD à la conception de ce mécanisme.

À court terme, d'autres activités directement pertinentes au titre des objectifs de la CCD devraient théoriquement être plus attrayantes pour la sous-région, car elles ont une plus grande chance de bénéficier d'un réel financement. Ces activités comprendraient des types de projets tels que : afforestation/reboisement, agriculture, énergie rurale, agroforesterie, fourneaux de cuisine et cogénération de biomasse. Les activités de ces secteurs sont directement pertinentes pour le CCD et, dans une certaine mesure, génèrent déjà des crédits soit au titre du MDP soit au titre des marchés volontaires dans de nombreuses régions du monde. Cependant, la sous-région est remarquablement absente au niveau des projets ou initiatives de soutien au titre de ce type de projets, les exceptions les plus notoires étant le projet CASCADE du PNUE et l'Initiative bio carbone africaine de la COMESA, car même si ces derniers sont essentiellement axés sur la sous-région voisine, leurs résultats auront une plus grande applicabilité au sein du reste de la sous-région.

---

La portée limitée des activités AFOLU pour le MDP, un secteur offrant un grand potentiel pour la sous-région, constitue un sérieux obstacle à la participation de l'Afrique Centrale aux marchés du carbone. Des modifications de l'actuel cadre MDP sont nécessaires pour que la communauté CCD puisse bénéficier d'une évolution favorable du climat de financement relatif au secteur AFOLU. La portée des projets AFOLU doit être élargie afin d'inclure un plus grand nombre d'activités liées à l'utilisation des terres, et les règles et procédures régissant le secteur AFOLU doivent être simplifiées. Dans le cas contraire, un grand nombre des secteurs les plus pertinents pour la CCD resteront exclus des éventuelles sources de financement des changements climatiques. Le manque de projets réels dans la sous-région signifie en outre que d'autres peuvent pas bénéficier des expériences passées, ce qui entrave encore davantage la capacité d'accès au financement de programmes et projets d'atténuation de la sous-région. Entretemps, les marchés volontaires offrent un mode d'accès plus intéressant au financement de programmes et projets d'atténuation des changements climatiques, notamment au niveau des secteurs AFOLU pertinents pour la CCD.

Le potentiel de projets d'énergie renouvelable de petite échelle est encore plus négligé dans la sous-région, surtout au niveau rural. De même que pour AFOLU ci-dessus, la promotion de ce type de projets dans la sous-région et le démarrage des activités pilotes exigent des réformes au niveau du MDP en vue de créer un précédent qui permettra à d'autres responsables de projets de tirer des leçons et d'apprendre. Il est également nécessaire de trouver une solution aux problèmes de comptabilisation des réductions d'émissions déplaçant les émissions hors réseau pour rendre ce secteur plus viable dans la sous-région. Les marchés volontaires pourraient fournir une opportunité de réalisation à ces projets, bien que leur petite taille n'en demeure pas moins un obstacle.

En raison de la petite taille, en général, des projets en Afrique, des réformes supplémentaires à l'égard des projets de petite taille seront également nécessaires pour améliorer l'accès de la région au financement du carbone. La simplification des règles et procédures du Programme d'activités (PoA) – un mécanisme du MDP conçu dans l'optique de permettre le regroupement de petits projets sous l'égide d'un seul programme – offrira de plus grandes opportunités aux projets africains. À ce jour, les PoA n'ont pas été conformes aux exigences relatives à la facilitation de l'enregistrement des projets de plus petite taille et doit faire l'objet de réformes. Ce processus reste complexe et lourd. De nombreux projets pertinents pour la CCD dans les secteurs de l'agriculture, l'agroforesterie et l'aménagement durable des terres sont souvent de petite taille et génèrent un nombre de réductions d'émissions limité. La simplification des règles afférentes aux PoA offrira par conséquent une ressource supplémentaire permettant à la sous-région d'accéder au financement du carbone.

À l'échelle mondiale, les activités d'adaptation bénéficient d'opportunités de financement nettement moins nombreuses par rapport aux activités d'atténuation, en raison du fait que l'univers de financement des activités d'adaptation est moins développé. À l'échelle internationale, il existe moins de fonds, activités et initiatives visant à trouver solution à cet aspect du réchauffement de la planète. Néanmoins, la sous-région d'Afrique Centrale a lutté pour accéder au financement non existant des activités d'adaptation. Parmi les principaux fonds d'adaptation du FME, seuls le fonds pour les PMA dispose encore de fonds importants pour financer des projets concrets, ce qui réduit encore davantage les possibilités d'accès au financement d'activités d'adaptation de la sous-région. Les autres fonds FEM ont entièrement engagés leurs fonds ou en ont engagé la quasi-totalité. Sur le plan international, des discussions sont en cours en vue d'étendre le financement des secteurs public et

---

privé au titre des activités d'adaptation au-delà de ce qui est actuellement disponible à travers le PMA, notamment pour le Fonds d'adaptation, afin de palier à ce manque de financement.

Le Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto constitue une voie de financement plus prometteuse à l'égard des activités d'adaptation, en raison du montant anticipé de ses fonds (de 100 à 500 millions de dollars US), lesquels n'ont pas encore été déboursés. Cependant, tel que préalablement mentionné, la clarté des priorités nationales en matière d'activités d'adaptation et la promotion des projets reflétant les stratégies PANA joueront un rôle fondamental au regard de l'accès au financement des programmes et projets d'adaptation. Bien que certains pays aient déjà identifié des stratégies pertinentes pour la CCD au sein de leurs PANA, il sera nécessaire de s'assurer que tous les pays incorporent totalement ces stratégies à leurs politiques nationales. La prestation de services d'appui en matière de sensibilisation, de création de capacités et de soutien, à des fins de conformité aux exigences de financement des activités d'adaptation, par les intervenants de la CCD permettra également d'assurer l'accès réussi de la sous-région d'Afrique Centrale au financement supplémentaire disponible auprès du Fonds d'adaptation pour les activités de la CCD.

Pour ce qui est de la prévalence géographique, trois pays de la sous-région se distinguent en raison du fait qu'ils possèdent un nombre légèrement plus important d'activités que les autres, à savoir, le Cameroun, la RDC et le Rwanda. Il est intéressant de remarquer qu'en dépit du fait que la majorité des activités au Cameroun et en RDC ont trait à l'atténuation, le Rwanda semble mieux réussir à obtenir le financement de ses activités d'adaptation.

Le Cameroun a été identifié par plusieurs personnes interrogées comme étant le pays possédant les structures juridiques, économiques et politiques les plus développées de la sous-région, ce qui fait de lui un pays plus attrayant aux yeux des investisseurs. Ceci a contribué à sa capacité d'attirer un plus grand volume d'investissement au titre du financement du carbone dans la sous-région, ce qui a été démontré par le plus grand nombre d'initiatives et de projets pilotes opérant dans le pays. Ceci contribue à créer une plus grande capacité de succès globale à l'égard du financement lié au carbone et offre une plus grande chance de succès à tout projet lié au carbone. Le plus grand nombre d'initiatives et d'activités existant au Cameroun signifie également qu'il existe des opportunités de création de synergies et de tirer parti des expériences passées en vue de promouvoir les marchés du carbone au sein du pays.

La RDC, par ailleurs, tout en possédant des indicateurs de gouvernance et de climat d'investissement les plus bas du monde, bénéficie néanmoins d'une part considérable des investissements sous-régionaux. La protection des forêts de la RDC et de ses stocks de carbone sont récemment devenus un de principal point d'intérêt des donateurs internationaux, tandis que le pays émerge d'une longue période d'instabilité politique et sociale. Le Bassin du Congo en général, et les forêts de la RDC en particulier, sont considérées comme étant un élément fondamental des efforts actuellement déployés en vue d'atténuer les changements climatiques et de protéger la biodiversité. Même si la protection des forêts est importante à des fins plus globales d'utilisation durable des terres, ces forêts tropicales sont moins pertinentes quant aux objectifs de la CCD et sa concentration sur les écosystèmes semi-arides et arides. D'importantes leçons susceptibles d'être applicables aux secteurs pertinents pour la CCD dans d'autres pays peuvent néanmoins être tirées de ces initiatives pour l'ensemble de la région.

---

La communauté internationale s'est dans l'ensemble davantage intéressée au Rwanda à l'issue de sa récente période d'instabilité politique et sociale, ce qui pourrait être l'un des facteurs lui ayant permis d'obtenir une plus grande assistance au niveau de ses efforts d'adaptation. Bon nombre de ces activités ont été réalisées sur le plan gouvernemental et institutionnel en vue d'incorporer la planification des activités d'adaptation aux politiques nationales. Bien qu'il n'existe qu'une faible expérience en matière d'activités de terrain des projets, un certain nombre des stratégies identifiées par le Rwanda appartiennent à des secteurs pertinents pour la CCD, et pourraient donc bénéficier indirectement de cet appui institutionnel.

Bien que la région n'ait reçu que peu de fonds au titre du financement des activités d'atténuation ou d'adaptation de terrain, le nombre d'initiatives, notamment à l'égard de REDD, sont un signe encourageant indiquant que cette région jouera un rôle plus important au sein des marchés du carbone à l'avenir. Un grand nombre de donateurs, organisations internationales et ONG soutiennent activement cette région, ce qui offre des opportunités de collaboration et de soutien ciblé dans des domaines pertinents pour la CCD. Des recommandations spécifiques concernant la manière dont cette région pourrait améliorer son accès au financement du carbone, notamment au titre des secteurs pertinents pour la CCD, sont indiquées à la section suivante.



---

## 5 Conclusions et Recommandations

---

La section suivante offre les conclusions d'ensemble de l'étude et contient des recommandations faites à la sous-région en vue d'améliorer son accès aux financements et aux crédits liés aux changements climatiques.

### 5.1 Conclusions

Certaines conclusions globales de cette étude sont fournies à la section suivante. En premier lieu, certaines conclusions générales sont indiquées, suivies par des conclusions plus spécifiquement liées au financement des programmes et projets d'atténuation et d'adaptation.

#### 5.1.1 Conclusions générales

- **Les marchés du carbone ont peu progressé dans la sous-région d'Afrique centrale:** Le manque de projets et de flux d'investissement permettant de financer la génération de réduction d'émissions sur le marché MDP et sur les marchés volontaires reste à un niveau extrêmement bas dans cette sous-région. Cela s'explique par un ensemble de facteurs, certains relevant des règles et impératifs du MDP, d'autres dus aux conditions dans les pays qui découragent plus particulièrement les investissements privés - investissements nécessaires en plus des investissements publics, pour soutenir mesures d'incitation et achats de carbone.

À l'échelle des pays, le climat d'investissement peu attractif et le manque de capacités des pouvoirs publics, du secteur privé et autres parties prenantes dissuadent les investisseurs d'investir dans ce qu'ils perçoivent comme des projets risqués et à long terme. À l'échelle du MDP, l'actuelle envergure limitée des projets dans le secteur de l'utilisation des terres a, de fait, éliminé l'essentiel du potentiel du commerce du carbone de l'Afrique - mais la situation est différente sur les marchés volontaires. On s'attend que le cadre de travail change, avec en perspective un nouvel accord sur le climat après 2012, et que les gouvernements africains se mobilisent, qu'ils entrent dans les négociations pour exiger une meilleure représentation des secteurs d'atténuation pertinents (à savoir l'agriculture, la foresterie, et autres utilisations des terres, AFOLU) dans le commerce du carbone ou dans d'autres mécanismes de financement se rapportant au climat.

- **Le cadre institutionnel offre des directives et des possibilités limitées pour lancée des projets sur les marchés carbone.** Le manque de clarté dans les documents principaux tels que les CNI et les PANA, l'absence des AND et une expérience limitée avec des projets dans beaucoup de pays conduit à un cadre institutionnel sans attrait dans lequel essayer le développement d'un projet. Les priorités nationales d'atténuation et d'adaptation et les structures principales de gouvernement doivent être en place pour faciliter le développement des projets pour le marché de carbone. Les capacités nationales doivent être renforcées et une expérience au niveau du projet favorisée avant que la sous-région pourra avoir des succès avec les marchés de carbone.
- **Les opportunités d'atténuations dans la sous-région sont en marge des marchés du carbone et de leur cadre actuel.** Les types de projets offrant le plus de potentiel pour la sous-région jouent un rôle limité sur les marchés du carbone actuels, soit en raison de leur complexité (par exemple projets d'afforestation/reboisement) ou en raison de leur capacité limitée

---

d'engendrer des volumes substantiels de réduction d'émissions (par exemple, fourneaux de cuisson des aliments, utilisation de l'énergie de biomasse ou production d'électricité hors réseau). Un certain nombre de réformes et de mécanismes de soutien ont toutefois pour mission d'appuyer le développement de projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie (rurale) et de l'utilisation des terres. Ils comprennent l'approche de programme au titre du MDP, ainsi que d'autres mécanismes et mesures de facilitation, comme par exemple le soutien de REDD par les donateurs sous l'égide de la COMIFAC, tous ayant pour objet de soutenir le développement et la mise à l'échelle de projets pertinents pour le contexte de l'Afrique Centrale.

- **Un fort accent est placé sur les potentialités de REDD dans la sous-région.** Un grand nombre d'initiatives et programmes liés à REDD sont actifs dans la sous-région. Ce mécanisme, en fonction de sa conception finale, pourrait faciliter l'augmentation du volume de financement pénétrant dans la sous-région à des fins de financement des activités liées à l'atténuation. Ce potentiel à fournir d'importantes sommes de financement est tributaire de la conception finale de ce mécanisme. Sa conception finale est également vitale au regard de son applicabilité pour la CCD. Les biomes de la sous-région d'Afrique centrale sont divers, en allant des forêts tropicales aux forêts de terres arides et, par conséquent, les possibilités offertes par REDD à chaque pays de la sous-région dépendront en grande partie de la souplesse de la conception finale du mécanisme. Il sera donc très important d'observer la manière dont le mécanisme REDD final traitera des questions liées aux définitions des forêts, à l'inclusion de la dégradation comme du déboisement, ainsi que de l'inclusion d'éléments relatifs à l'amélioration du stock de carbone, tous ces éléments étant directement pertinents au regard des objectifs de la CCD.
- **En dehors de REDD, peu d'activités sont soutenues dans les secteurs de l'agriculture et autre utilisation des terres.** Actuellement, les activités d'atténuation dans des domaines tels que la gestion des terres agricoles, la gestion des terres de pâturage, la préservation des sols, l'agroforesterie et le reboisement sont limitées dans la sous-région et n'atteignent pas leur plein potentiel. Pour la plupart, ces secteurs ne sont pas qualifiés pour le MDP (voir ci-dessus en ce qui concerne les derniers développements relatifs à la CCD) ou jouent un rôle limité au sein des marchés du carbone volontaires actuels. Ceci est néanmoins censé changer, tandis que les États-Unis développent leur propre système de négociation national et que la CCD se réinvestit dans ces secteurs, ces deux facteurs constituant d'importants développements à même de renforcer l'importance de ces secteurs.

Les projets dans ces secteurs ont un fort potentiel d'atténuation en Afrique centrale et ils offrent également des avantages connexes attractifs comme par exemple la promotion du développement durable, l'allègement de la pauvreté et l'adaptation aux changements climatiques. Ces attributs sont de plus en plus demandés par les investisseurs ou les acheteurs de carbone sur les marchés volontaires de carbone qui recherchent des crédits de grande qualité, et ils sont également favorisés par les programmes d'achats publics. Ce sont des secteurs directement pertinents pour la CCD - ils sont souvent situés dans des sous-régions arides et semi arides et, par conséquent, plus exposés à la dégradation des terres et, en fin de compte, à la désertification. Ils sont aussi parmi les plus vulnérables aux changements climatiques et il faudra porter une attention toute particulière à leurs besoins d'adaptation dans les années à venir (voir ci-dessous pour l'adaptation).

- **Les projets dans le secteur de l'énergie rurale pour les marchés du carbone sont presque absents de la sous-région.** Dans ce secteur, il y a peu d'activités dans la sous-région malgré leur potentiel de soutien du développement rural, d'atténuation des émissions et de contribution à l'adaptation. Ce secteur a beaucoup de potentiel et il demande plus d'attention.

---

### **5.1.2 Conclusions sur les activités d'adaptation dans la sous-région**

- **Des financements d'adaptation limités ont atteint la sous-région.** À ce jour, l'Afrique centrale n'a pas bénéficié de façon significative des grands fonds d'adaptation. Les fonds qui ont été déboursés dans la sous-région se sont surtout concentrés sur l'amélioration des capacités des pouvoirs publics en vue d'intégrer l'adaptation à la planification et aux décisions politiques. Des projets concrets visant à matérialiser les capacités d'adaptation sur le terrain restent à développer.
- **Les priorités d'adaptation doivent être fixées par tous les pays de la sous-région.** Tous les pays doivent absolument établir clairement leurs priorités en matière d'adaptation. Les opportunités de financement dépendront de leurs capacités de mettre en évidence les secteurs et les domaines les plus vulnérables aux changements climatiques et d'élaborer des stratégies de protection. Des buts clairement énoncés pour des projets ou des programmes simplifieront les possibilités de financement.

## **5.2 Recommandations**

Des recommandations, concernant les manières dont la région d'Afrique centrale peut améliorer ses opportunités en vue d'obtenir un financement et des crédits liés aux changements climatiques, par le biais du soutien et de la mise en œuvre de la CCD et en utilisant les opportunités de financement des activités d'atténuation et d'adaptation offertes par la CCNUCC, sont indiquées ci-dessous. Elles ont trait aux manières d'accéder aux sources de financement disponibles à court-terme, ainsi qu'à la manière d'influencer les actuelles discussions de politiques permettant de faciliter l'accès de l'Afrique centrale au financement lié aux changements climatiques à l'avenir.

Ces recommandations sont organisées en fonction du temps (de court et moyen termes à long terme) et en fonction du groupe d'intervenants concerné afin de mieux identifier les responsabilités et les premières mesures devant être prises. Les groupes d'intervenants identifiés incluent les groupes régionaux (ex : COMIFAC, COMESA), les groupes nationaux (ex : les points focaux de la CCD et de la CCNUCC) et le vaste éventail de partenaires de développement actifs dans ces zones, y compris la Banque mondiale et les organismes des Nations Unies (tels que le PNUD, le PNUE, la UNCCD), les donateurs bilatéraux (tels que l'Agence française de développement, GTZ, KfW et USAID) et les ONG (ex : WWF, WCS, etc.).

### **5.2.1 Recommandations à court terme**

**Négocier la conception d'un futur mécanisme de financement REDD en vue de le rendre pertinent pour la CCD au regard du contexte de l'Afrique centrale.** L'inclusion de REDD à un accord post-2012 semble probable et ce mécanisme offre un immense potentiel de récompense des activités réduisant les taux de déboisement et de dégradation dans la sous-région. La sous-région d'Afrique centrale est au cœur de tout débat sur REDD, et le succès de ce mécanisme dépendra largement de sa capacité d'intégration des besoins de la sous-région à la conception du mécanisme final. Il existe par conséquent des opportunités permettant de s'assurer que la conception finale du mécanisme est pertinente pour la CCD, en étendant son application aux forêts de terres arides, à l'agroforesterie et aux savanes boisées, et non seulement aux forêts tropicales. À cet égard, les recommandations suivantes sont faites :

---

#### COMIFAC:

- Instaurer les discussions politiques et techniques nécessaires au sein de la COMIFAC afin d'identifier une position commune permettant d'inclure les terres forestières, à travers un mécanisme REDD, pertinentes pour la CCD (forêts à faible teneur en carbone, terres arides, etc.).
- Agir en qualité d'organisme coordinatrice pour toutes les parties de la région en vue de promouvoir une position commune sur le plan international (CCNUCC) concernant REDD et l'inclusion des secteurs pertinents pour la CCD pour tous les pays membres de la COMIFAC.
- Communiquer les résultats des négociations internationales aux intervenants gouvernementaux concernés, de sorte que les politiques, législations et structures gouvernementales nationales puissent être modifiées et amendées de manière à pouvoir bénéficier d'un futur mécanisme REDD.

#### Points Focaux de la CCD :

- Communiquer les zones d'intérêt et les besoins de la CCD aux points focaux de la CCNUCC nationaux, aux ministres de la COMIFAC et autres personnel gouvernemental concerné au titre d'un futur mécanisme REDD, de manière à ce que ceci puisse être communiqué aux négociateurs des parties et informer du développement d'une position commune à l'ensemble de la région à l'égard de REDD qui soit pertinente pour la CCD.
- Fournir un feedback au sujet de l'élaboration de la position et des négociations sur REDD. Ceci est particulièrement pertinent pour les pays pour qui les bénéfices de REDD sont susceptibles d'être moins directs (tels que le Tchad, le Burundi et le Rwanda), lesquels devront rester engagés dans le débat en vue de s'assurer que la conception du mécanisme tient compte et récompense les efforts déployés, non seulement à l'égard des biomes tropicaux, mais aussi à celui des zones plus arides ou semi-arides.
- Évaluer la situation du pays relative aux activités REDD actuelles et identifier les zones de manques de connaissances, les besoins en capacité et les opportunités d'activités pilotes prometteuses.
- S'assurer que les résultats du processus de négociations internationales sont publiés et compris par toutes les personnes concernées à l'échelle nationale dans le cadre de la préparation d'un futur mécanisme REDD.

#### Partenaires de développement :

- Accroître le degré de sensibilisation, créer des capacités et fournir un soutien technique à tous les intervenants concernés au sujet des aspects de REDD pertinents pour la CCD. Ceci pourrait concerner les points focaux de la CCD et/ou de la CCNUCC, la COMIFAC, le personnel gouvernemental ou les délégations nationales participant aux négociations sur le climat.
- Soutenir activement le développement de positions concernant les activités REDD pertinentes pour la CCD pour chaque pays en fournissant des conseils techniques et en fournissant ou en mobilisant des ressources.

- 
- Soutenir et/ou lancer des activités REDD. En fonction des besoins identifiés par les points focaux de la CCD, ceci pourrait se faire par le biais d'un accroissement des activités de sensibilisation, de la conception de programmes ou projets, d'un soutien technique ou du financement de projets.

Mécanisme mondial :

- Soutenir le processus de la COMIFAC en apportant des contributions techniques aux débats et processus concernant l'identification de positions communes sur les aspects de REDD pertinents pour la CCD.
- Fournir des informations aux points focaux de la CCD concernant la pertinence pour la CCD des discussions et négociations sur REDD actuelles, afin de les utiliser, dans le cadre de la communication avec le personnel gouvernemental national et les points focaux de la CCNUCC, pour faciliter l'élaboration d'une position au titre des négociations climatiques internationales.
- Soutenir le schéma conceptuel des activités REDD au sein des pays et les analyses des manques à pourvoir en vue de soutenir la préparation et la mise en œuvre des activités de création de capacités et d'activités pilotes concrètes dans chaque pays. Ceci peut également inclure un soutien au niveau des campagnes de sensibilisation visant à informer les intervenants nationaux de la CCD concernés des résultats et de la pertinence des négociations sur REDD.
- Créer des partenariats ou collaborer avec les donateurs/partenaires de développement au niveau des campagnes de sensibilisation, création de capacités et soutien technique, y compris l'apport de cofinancements.

**Négociation à des fins d'obtention de la pleine inclusion du secteur AFOLU aux futurs accords climatiques.** Ceci intégrera l'un des principaux potentiels d'atténuation au marché de conformité de Kyoto, et tout autre mécanisme susceptible d'émerger d'un accord postérieur à 2012, ce qui offrira à la sous-région plus de chances de bénéficier de flux financiers accrus au titre des activités de gestion durable des terres. L'inclusion de ce potentiel créera d'importantes opportunités supplémentaires pour la sous-région au niveau des marchés du carbone. En tant que point de référence pour les marchés volontaires, les développements de ce type au sein du marché de conformité créeront également davantage d'opportunités de vente, lesquelles permettront à ces secteurs d'obtenir des crédits au sein du marché volontaire avant 2012. Il a été reconnu que la COMESA est plus engagée dans les discussions concernant le secteur AFOLU élargi, tandis que la COMIFAC se concentre sur REDD. Il faudrait donc déterminer si ces deux organismes consacrent leurs efforts à cette tâche au bénéfice de leurs régions respectives ou si chacune d'entre elle se consacre à un seul et unique aspect (par exemple, la COMIFAC sur REDD et la COMESA sur AFOLU). À cet égard, des recommandations similaires sont proposées, tel que celles proposées ci-dessus, en vue de garantir que la conception future d'un mécanisme REDD sera pertinente pour la CCD.

COMIFAC/COMESA :

- Instaurer les discussions politiques et techniques nécessaires avec la COMIFAC et la COMESA en vue d'identifier une position commune visant à obtenir la pleine inclusion du secteur AFOLU aux futurs accords climatiques.

- 
- Agir en qualité d'organisme coordinatrice pour toutes les parties de la région en vue de promouvoir une position commune sur le plan international (CCNUCC) concernant l'inclusion du secteur AFOLU aux futurs accords climatiques.
  - Communiquer les résultats des négociations internationales aux intervenants gouvernementaux concernés, de sorte que les politiques, législations et structures gouvernementales nationales puissent être modifiées et amendées de manière à pouvoir bénéficier de l'inclusion d'AFOLU.

Points focaux de la CCD :

- Évaluer la situation du pays relative aux activités AFOLU actuelles et identifier les zones de manques de connaissances, les besoins en capacité et les opportunités d'activités pilotes prometteuses.
- Communiquer les zones d'intérêt et les besoins de la CCD aux points focaux de la CCNUCC nationaux, aux ministres de la COMIFAC et autres personnel gouvernemental concerné au titre de l'inclusion du secteur AFOLU à un futur accord climatique, de manière à ce que ceci puisse être communiqué aux négociateurs des parties et informer du développement d'une position commune à l'ensemble de la région à l'égard du secteur AFOLU qui soit pertinente pour la CCD.
- Fournir un feedback au sujet de l'élaboration de la position et des négociations sur AFOLU.
- Comme ci-dessus, les centres de liaison CCD doivent s'assurer que les résultats du processus de négociations internationales sont publiés et compris par toutes les personnes concernées à l'échelle nationale dans le cadre de la préparation d'un futur mécanisme AFOLU.

Partenaires de développement :

- Sensibiliser tous les intervenants concernés de la CCD au sujet des aspects AFOLU pertinents pour la CCD. Ceci pourrait concerner les points focaux de la CCD et/ou de la CCNUCC, la COMIFAC, le personnel gouvernemental ou les délégations nationales participant aux négociations sur le climat.
- Soutenir activement le développement de positions concernant les activités AFOLU pertinentes pour la CCD pour chaque pays en fournissant des conseils techniques et en fournissant ou en mobilisant des ressources.
- Soutenir des initiatives promouvant les secteurs tels que l'utilisation des terres, l'agriculture, l'(agro)foresterie et l'énergie rurale telles que CASCADE ou l'Initiative bio carbone africaine de la COMESA. Des projets pilotes faciliteront la promotion des sciences, capacités et compétences entourant les questions de potentiel de gestion durable des terres et d'atténuation de carbone.
- Soutenir et/ou lancer des activités AFOLU. En fonction des besoins identifiés par les points focaux de la CCD, ceci pourrait se faire par le biais d'un accroissement des activités de sensibilisation, de la conception de programmes ou projets, d'un soutien technique ou du financement de projets.

---

## Mécanisme mondial

- Soutenir les discussions politiques et techniques tenues au sein de la COMIFAC et de la COMESA en fournissant des analyses sous-jacentes concernant le potentiel et les options permettant la meilleure inclusion possible des activités pertinentes au secteur AFOLU à un accord postérieur à 2012 en vue de permettre à la CCD et à la région d'Afrique centrale de bénéficier d'une amélioration du financement des activités liées aux changements climatiques
- Fournir des informations aux points focaux de la CCD concernant la pertinence pour la CCD des discussions et négociations sur AFOLU actuelles, afin de les utiliser, dans le cadre de la communication avec le personnel gouvernemental national et les points focaux de la CCNUCC, pour faciliter l'élaboration d'une position au titre des négociations climatiques internationales.
- Soutenir le schéma conceptuel des activités AFOLU au sein des pays et les analyses des manques à pourvoir en vue de soutenir la préparation et la mise en œuvre des activités de création de capacités et d'activités pilotes concrètes dans chaque pays. Ceci peut également inclure un soutien au niveau des campagnes de sensibilisation visant à informer les intervenants nationaux de la CCD concernés des résultats et de la pertinence des négociations sur AFOLU.
- Créer des partenariats ou collaborer avec les donateurs/partenaires de développement au niveau des campagnes de sensibilisation, création de capacités et soutien technique, y compris l'apport de cofinancements.

**Poursuivre les opportunités du marché volontaire au titre des projets d'atténuation pertinents pour la CCD.** Les marchés volontaires sont actuellement les plus prometteurs pour ce qui est du soutien des projets d'atténuation du carbone à court-terme pour la sous-région. En dépit de leur plus faible valeur de marché et des volumes de transactions généralement plus faibles, les projets d'Afrique, notamment ceux qui sont pertinents pour la CCD (tels que la foresterie, l'agriculture et la gestion des déchets provenant du bétail et les sources d'énergie renouvelables), ont enregistré une meilleure performance au sein de ce marché que sur celui du MDP. La préférence du marché pour les projets « charismatiques » offrant de solides bénéfices accessoires en termes de développement durable rend ce marché volontaire plus attrayant au titre des projets en Afrique. Les projets liés au marché volontaire présentent également de l'avantage de ne pas dépendre de la présence d'une AND. Les groupes d'intérêt de la CCD devraient par conséquent :

Points focaux de la CCD :

- Sensibiliser les pays concernant les opportunités offertes par le marché volontaire et identifier d'éventuels projets d'atténuation pertinents pour la CCD.
- Obtenir l'appui du gouvernement à l'égard de tout projet identifié afin de s'assurer qu'ils sont adéquatement soutenus tout au long du cycle de développement de projet.
- Soutenir les projets identifiés en vue de trouver le financement nécessaire soit auprès de la communauté de développement soit auprès d'acquéreurs privés.

---

## Partenaires de développement :

- Soutenir l'identification et la promotion des projets liés au marché volontaire du carbone dans le pays concerné en fournissant des services d'expertise et des ressources financières.
- Fournir des ressources techniques et financières aux projets identifiés par les points focaux de la CCD. La présence d'activités pilotes facilitera le renforcement de la promotion des marchés de carbone de la sous-région.
- Apporter un soutien au niveau des acquéreurs potentiels. Les partenaires de développement sont plus susceptibles d'être liés à un réseau d'acquéreurs potentiels, publics comme privés, à qui les projets pilotes pourraient vendre leurs crédits.

## Mécanisme mondial

- Fournir aux points focaux de la CCD des informations et documents relatifs aux marchés volontaires et soutenir directement les activités de sensibilisation et d'identification de projets au sein des pays.
- Travailler en collaboration avec les gouvernements nationaux et les sensibiliser en vue de créer un climat d'investissement favorable aux projets liés au carbone.
- Soutenir le financement des opportunités de programmes ou projets en apportant une assistance au niveau de la préparation des propositions concernées et des contrats de vente, et trouver des acquéreurs intéressés et/ou des investisseurs. Dans certains cas, les acquéreurs potentiels peuvent être les partenaires de développement eux-mêmes, car ces derniers ont souvent des programmes d'achat à des fins de crédits compensatoires. À l'inverse, le MM et les partenaires de développement pourraient chercher à identifier des acquéreurs privés à des fins d'acquisition de crédits.
- Collaborer avec les partenaires de développement en vue d'identifier et de promouvoir conjointement les opportunités offertes par les marchés volontaires de la sous-région en fournissant une expertise technique à l'égard de la mobilisation de ressources et de la levée de fonds.

**Poursuivre les opportunités de financement REDD actuellement disponibles pour les activités pilotes.** Plusieurs fonds et facilités de soutien des activités REDD existent, et bon nombre d'entre eux pourraient être pertinents pour la CCD. Ces fonds existent non seulement dans le but de soutenir l'actuel processus de négociations sur les changements climatiques, mais aussi en vue de soutenir les activités plus globalement axées sur la protection et la gestion durable des forêts de la sous-région. Il existe par conséquent des opportunités d'obtention de financement pour des projets qui comportent des éléments liés à la gestion durable des terres et à la protection des forêts. À cet égard, la communauté de la CCD devrait :

## Points focaux de la CCD :

- Identifier quels sont les fonds liés aux forêts et à REDD actifs dans la région ou le pays concerné, déterminer quels sont leurs exigences de financement et promouvoir leur utilisation auprès de leurs intervenants nationaux.

- 
- Identifier les opportunités de projets susceptibles de bénéficier des sources de financement REDD disponibles et fournir un soutien technique au niveau du développement des idées de projet et des demandes de financement.

Partenaires de développement :

- Soutenir la conception du projet et la formulation des propositions de financement.
- Soutenir les points focaux de la CCD à l'égard de l'identification des sources de financement possibles et des projets qualifiés.

Mécanisme mondial

- Fournir aux points focaux de la CCD les documents et informations pertinents à l'égard de REDD et soutenir directement les activités de sensibilisation et d'identification de projets dans les pays en collaboration avec d'autres partenaires de développement.
- Soutenir le financement des opportunités de programmes ou de projets pertinents pour la CCD en fournissant une assistance dans le cadre de la préparation des propositions de financement concernées et en offrant un cofinancement.

**Contribuer aux négociations sur les réformes supplémentaires du MDP dans le cadre des activités ou approches pertinentes pour la CCD.** La simplification et la promotion du Programme d'activités (PoA) devrait être négociée par les délégations nationales en raison de leur lien direct avec les secteurs ruraux et le contexte africain. Les réformes des PoA du MDP seront nécessaires pour tirer parti des opportunités d'atténuation de sources ponctuelles normalement faibles courantes en Afrique, surtout au sein des secteurs de l'agriculture et rural (énergie). Les réformes du MDP concernant la simplification des règles de qualification, la comptabilisation des facteurs d'émission de réseau faibles et la diminution des coûts de transaction pour les projets d'Afrique devraient également faire l'objet de négociations.

Délégations nationales/ points focaux de la CCD :

- Identifier les réformes du MDP nécessaires, au niveau du pays, à la création d'opportunités pour l'Afrique rurale devant être discutées lors des négociations internationales.
- Collaborer avec les délégations des autres parties en vue de collectivement plaider en faveur des réformes du MDP nécessaires qui devront être applicables à l'ensemble de la sous-région.

Points focaux de la CCD :

- Discuter avec les points focaux de la CCNUCC et leurs délégués et les informer des réformes du MDP nécessaires en vue d'accroître les opportunités de l'Afrique rurale au sein de ce marché.
- Sensibiliser les parties concernées au niveau gouvernemental sur le sujet des réformes du MDP nécessaires à l'amélioration de l'accès du pays au financement lié aux changements climatiques.
- S'assurer que les résultats du processus de négociations internationales sont publiés et compris par toutes les personnes concernées à l'échelle nationale au titre de toute réforme du MDP.

---

Partenaires de développement :

- Sensibiliser tous les intervenants concernés de la CCD à l'égard du besoin de réforme du MDP. Ces intervenants pourraient être les points focaux de la CCD et/ou de la CCNUCC, le personnel gouvernemental ou les délégations nationales prenant part aux négociations climatiques.
- Activement soutenir le développement de positions pour les pays concernés à l'égard des réformes du MDP en fournissant des conseils techniques et une aide au niveau de la mobilisation de ressources.
- Fournir des ressources techniques et financières, le cas échéant, en vue de garantir que les délégations participent et sont adéquatement préparées aux négociations climatiques en cours

Mécanisme mondial :

- Fournir des informations aux points focaux de la CCD concernant les réformes du MDP nécessaires à la promotion de l'accès de la sous-région d'Afrique centrale au financement lié aux changements climatiques.
- Établir des partenariats ou collaborer avec les donateurs/partenaires de développement en vue de faciliter et de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation, de création de capacités et de soutien technique en fournissant un cofinancement.

### ***5.2.2 Recommandations à moyen et long termes***

**Clarifier les besoins en financement lié aux activités d'adaptation et préparer l'opérationnalisation du Fonds d'adaptation.** L'ensemble des pays de la sous-région doivent identifier leurs priorités en matière d'adaptation et clarifier les domaines dans lesquels les besoins de financement sont les plus pressants. Six des pays de la sous-région ont produit des PANA à ce jour (Burundi, RCA, Tchad, RDC, Rwanda et Sao Tomé-et-Principe). Bien qu'ils soient de qualité variable, ces documents clarifient les priorités en matière d'adaptation de chaque pays et identifient les projets spécifiques faisant l'objet d'une demande de financement. Sur les quatre pays restant, la Guinée Équatoriale est un PMA et est prévue produire un PANA. Le Gabon, le Cameroun et le Congo devraient cependant s'acquitter de cette tâche en vue d'identifier leurs priorités nationales à l'égard des activités d'adaptation et les intégrer à leurs politiques nationales. Les capacités locales et nationales visant à identifier et à appliquer les sources de financement lié aux activités d'adaptation devraient également être encouragées, notamment en préparation de l'opérationnalisation du Fonds d'adaptation. Par conséquent, et à titre plus spécifique :

Points focaux de la CCD :

- S'assurer que les activités pertinentes pour la CCD sont incluses aux futures versions des PANA et des CNI au titre des résultats et discussions d'un accord postérieur à 2012.
- Soutenir les gouvernements en vue de pleinement intégrer les stratégies pertinentes pour la CCD à leurs politiques nationales.
- Éduquer et sensibiliser les autorités nationales et locales à l'égard des opportunités de financement disponibles pour les projets d'adaptation auprès du Fonds d'adaptation.

- 
- Soutenir les programmes de formation des autorités locales et nationales en matière de projets d'adaptation et d'identification de projets, y compris l'élaboration de propositions de financement.
  - Fournir une assistance aux projets et programmes dans le cadre de l'élaboration concrète de propositions de financement liées aux programmes et projets d'adaptation.

Partenaires de développement :

- Fournir un soutien technique et financer dans le cadre des programmes de formation destinés aux personnels des autorités locales et nationales au sujet des opportunités de financement des projets d'adaptation auprès du Fonds d'adaptation
- Soutenir les gouvernements en vue d'intégrer pleinement les stratégies pertinentes pour la CCD à leurs politiques nationales
- Fournir une assistance technique aux projets et programmes à l'égard de l'élaboration des propositions de financement des activités d'adaptation

Mécanisme mondial :

- Sensibiliser les pays et créer des capacités en collaboration avec d'autres partenaires de développement à l'égard des aspects techniques et exigences de diverses sources de financement d'activités d'adaptation, y compris le Fonds d'adaptation.
- Fournir des informations aux points focaux de la CCD concernant les opportunités de financement offertes par le Fonds d'adaptation aux projets d'adaptation.
- En collaboration avec d'autres partenaires de développement, fournir une assistance technique aux projets et programmes au niveau de l'élaboration des propositions de financement des activités d'adaptation.
- Fournir des directives au Conseil d'adaptation au sujet des besoins en promotion des investissements dans les secteurs de la dégradation des terres et de la gestion durable des terres et au sujet des opportunités tant d'atténuation que d'adaptation aux changements climatiques.

**Créer ou appuyer la création d'une « agence sur les changements climatiques » semi-autonome.**

La sous-région devrait considérer la création d'une agence semi-autonome chargée de la promotion et de la facilitation des activités liées aux changements climatiques dans la sous-région et recevant une assistance technique et financière. Ceci supposerait un financement privé, provenant des marchés du carbone, des ONG, des investisseurs privés et des organismes philanthropiques, ainsi que des sources de financement public, telles que des banques bilatérales et multilatérales. En agissant en tant que canalisateur d'investissement et de financement pour le développement de projets, cette agence pourrait aider à réduire les coûts de transactions liés au développement de projets dans la sous-région. En outre, l'agence pourrait apporter son assistance dans le domaine de la génération de crédits, en participant aux campagnes de marketing et de vente de ces crédits aux acquéreurs intéressés.

L'initiative liée aux changements climatiques de la COMESA est en fait conçue dans le but de faciliter les investissements de la manière indiquée ci-dessus, ainsi que pour fournir une assistance technique

---

(voir la section 3.4.3), notamment au titre des activités du secteur AFOLU. Cette structure existante peut servir d'« agence sur les changements climatiques » pour la région d'Afrique orientale et australe. La COMIFAC est une autre structure pouvant remplir les mêmes fonctions en Afrique centrale. À l'inverse, la COMESA pourrait prendre en charge les activités de soutien relatives aux secteurs AFOLU (hors REDD) pour les régions d'Afrique centrale, orientale et australe, tandis que la COMIFAC ferait la même chose à l'égard du secteur REDD. Ceci devrait être déterminé par le biais de discussions entre la COMIFAC et la COMESA. Ultérieurement, des ramifications de projet pourraient être établies dans l'objectif de remplir les mêmes fonctions que celles remplies par ces organismes régionaux. L'une des possibilités serait d'intégrer « l'agence sur les changements climatiques » à des Agences nationales pour la promotion de l'investissement existantes à une date ultérieure.

COMIFAC/COMESA/ points focaux de la CCNUCC et CCD :

- Organiser le développement d'une « agence sur les changements climatiques » pour la région. Déterminer le plein éventail des fonctions et responsabilités de cette agence et nommer un tiers impartial qui sera chargé de sa gestion
- Discuter des besoins en matière d'opportunités de création de cette « agence sur les changements climatiques » au sein des actuelles structures de la COMIFAC ou de la COMESA. Discuter des responsabilités respectives de chaque organisme à l'égard des questions spécifiques prises individuellement (par exemple, la COMESA est responsable du secteur AFOLU et la COMIFAC de REDD) pour chacune des trois régions ou si un organisme distinct pour chaque région est nécessaire.

Partenaires de développement :

- Faciliter le dialogue sur la création d'une « agence sur les changements climatiques » spéciale en organisant des réunions à ces fins et en fournissant des ressources financières
- Fournir l'expertise nécessaire, en fonctions des demandes, en vue de déterminer l'éventail complet des fonctions et responsabilités de cette agence.

Mécanisme mondial

- Soutenir le développement d'une « agence sur les changements climatiques » spéciale pour la sous-région d'Afrique centrale, tel que le fait déjà le MM dans le cadre de la conception de l'initiative/du fonds sur le climat de la COMESA, en s'assurant qu'une fenêtre d'investissement dans le secteur de la gestion durable des terres est clairement élaborée
- Fournir une assistance en matière de facilitation de dialogue entre la COMIFAC et la COMESA au titre de la séparation des travaux entre ces deux organismes.

---

## Annexe 1      Références

---

Adger, W.N., S. Agrawala, M.M.Q. Mirza, C. Conde, K. O'Brien, J. Pulhin, R. Pulwarty, B. Smit and K. Takahashi (2007). Assessment of adaptation practices, options, constraints and capacity. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 717-743.

Biagini, B., Christiansen, L., & Moore, R. (2007). *Financing Adaptation Action*. Global Environment Facility, Washington D.C., USA.

Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda, (2007): Africa. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge UK, 433-467.

Bryan, E., Akpalu, W., Yesuf, M. & Ringler, C. (2008). *IFPRI Discussion Paper 00832 - Global Carbon Markets: Are There Opportunities for Sub-Saharan Africa?* International Food Policy Research Institute, Washington, D.C., USA

Capoor, K., Ambrosi, P. (2006) *State and Trends of the Carbon Market 2006: A Focus on Africa*, The World Bank, Washington, D.C.

Carbon Catalog (2009) [Online] Available at: <http://www.carboncatalog.org/> [Accessed 15 January 2009]

CBFF 2008. *Strategic Framework for the Congo Basin Forest Fund v3*. [Online] Available at: <http://www.cbf.org/keydocs.html> [Accessed 12 January 2009]

Central African Republic (2002). *Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques: Communication Initiale*. Ministère des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches, de l'Environnement et du Tourisme, Bangui, Central African Republic

Central African Republic (2008). *Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) aux Changements Climatiques*. Ministère des Eaux, Forêts, Chasse, Pêches, de l' Environnement et du Tourisme, Bangui, Central African Republic

Climate Change Adaptation in Africa (2009) [Online] Available at: <http://www.idrc.ca/ccaa/> [Accessed 14 January 2009]

Cobb, S. & Gale, J. (2008). *Atelier sur les initiatives des bailleurs pour soutenir la préparation pour les mécanismes REDD dans le bassin du Congo*. The Environment and Development Group, Oxford, UK

COMESA (2009) [Online] Available at: [http://programmes.comesa.int/index.php?option=com\\_content&view=article&id=14&Itemid=1&lang=en](http://programmes.comesa.int/index.php?option=com_content&view=article&id=14&Itemid=1&lang=en) [Accessed 14 January 2009]

Congo Basin Forest Fund (undated) [Online] Available at: <http://www.cbf-fund.org/> [Accessed 15 January 2009]

---

Congo Basin Forest Partnership (2009) [Online] Available at: <http://www.cbfp.org/home.html> [Accessed 15 January 2009]

Democratic Republic of Sao Tomé-et-Principe (2005). *Première Communication Nationale sur les Changements Climatiques*. Ministry of Natural Resources and Environment, Sao Tomé, Sao Tomé-et-Principe

Democratic Republic of Sao Tomé-et-Principe (2006). *National Adaptation Programmes of Action on Climate Change*. Ministry of Natural Resources and Environment, Nouakchott, Mauritania

Democratic Republic of the Congo (2000). *La Communication Nationale de la RDC sur les Changements Climatiques*. Ministère des affaires, foncières, environnement et développement touristique, Kinshasa, DRC

Democratic Republic of the Congo (2006). *Programme d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique de la République Démocratique du Congo*. Ministère de l'Environnement, Kinshasa, DRC

Gabon (2004). *Communication Nationale sur les Changements Climatiques*. Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Direction de l'Environnement, Libreville, Gabon

GEF (9-11 June 2008). *GEF Funding for Adaptation to Climate Change*, presented at: 13<sup>th</sup> Poverty and Environment Partnership Meeting, Manila, Philippines

GEF 2008. *Forest Investment Program of the Strategic Climate Fund: Issues Note*. [Online] Available at: [http://siteresources.worldbank.org/INTCC/Resources/FIP\\_Issues\\_Note.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTCC/Resources/FIP_Issues_Note.pdf) [Accessed 12 January 2009]

Global Environment Facility – Climate Change (undated) [Online] Available at: [http://www.gefweb.org/interior\\_right.aspx?id=232](http://www.gefweb.org/interior_right.aspx?id=232) [Accessed 16 January 2009]

Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (2009) [Online] Available at: <http://gfdrr.org/index.cfm?Page=home&ItemID=200> [Accessed 14 January 2009]

Greene, W. (2005). *Carbon Finance for Africa – An Investor's Guide*. Africa Practice, London, UK

Hamilton K., Bayon R., Turner G. & Higgins D., (2007). *Forging a Frontier: State of the Voluntary Carbon Markets 2008*. New Carbon Finance, London, UK and The Ecosystem Marketplace, Washington D.C., USA

Klein, R.J.T., S. Huq, F. Denton, T.E. Downing, R.G. Richels, J.B. Robinson, F.L. Toth, (2007). Inter-relationships between adaptation and mitigation. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment*  
Mueller, B. (2008). *International Adaptation Finance: The Need for an Innovative and Strategic Approach*. Oxford Institute for Energy Studies, Oxford, UK.

Norway Ministry of Environment - International Climate and Forest Initiative (2009) [Online] Available at: <http://www.regjeringen.no/en/dep/md/Selected-topics/klima/why-a-climate-and-forest-initiative.html?id=526489> [Accessed 16 January 2009]

*Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 745-777.

Republic of Burundi (2001) *Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques: Première Communication Nationale*. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Bujumbura, Burundi

---

Republic of Burundi (2007). *Republic of Burundi National Adaptation Plan of Action to Climate Change "NAPA"*. Ministry for Land Management, Tourism and Environment, Bujumbura, Burundi

Republic of Cameroon (2005) *Communication Nationale Initiale du Cameroon sur les Changements Climatiques*. Ministere de l'Environnement et des Forets, Yaounde, Cameroon

Republic of Congo (2001). *Communication Nationale Initiale*. Ministere de l'Industrie et Ministere de l'Environnement, Brazzaville, Republic of Congo

Republic of Rwanda (2005). *Initial national communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change*. Ministry of Lands, Environment, Forestry, Water and Mines, Kigali, Rwanda

Republic of Rwanda (2006). *National Adaptation Programmes of Action to Climate Change. NAPA-Rwanda*. Ministry of Lands, Environment, Forestry, Water and Mines, Kigali, Rwanda

Robledo, C., & Blaser, J. (2008). *Land Use Change and Forestry (LULUCF) with an Emphasis on Developing Country Perspectives*. UNDP, Bern, Switzerland

UNEP (undated). *Using Carbon Finance to Promote Sustainable Energy Services in Africa (CF-SEA) Programme Information Sheet* [Online] Available at: <http://www.uneptie.org/energy/activities/cfsea/pdf/ProjectBrochure.pdf> [Accessed 13 January 2009]

UNEP CASCADE (undated) [Online] Available at: <http://www.cascade-africa.org/> [Accessed 14 January 2009]

UNFCCC (undated) [Online] Available at: <http://unfccc.int/2860.php> [Accessed 15 January 2009]

United Nations Environmental Programme Risoe Centre (2009) *CDM Pipeline (updated 1.2.2009)*, UNEP Risoe Center: Roskilde, Denmark

United Nations Framework Convention on Climate Change (2008). *Investment and Financial Flows to Address Climate Change*. UNFCCC, Bonn, Germany

United Nations Framework Convention on Climate Change Executive Board 32 (20 - 22 June 2007) *Annexee 6 Regional Distribution of CDM Project Activities: Addressing the Barriers*, UNFCCC: Bonn

UN-REDD (undated) [Online] Available at: <http://www.un-redd.net/> [Accessed 15 January 2009]

USAID – CARPE (undated) [Online] Available at: <http://carpe.umd.edu/> [Accessed 15 January 2009]

World Bank – Carbon Finance (undated) [Online] Available at: <http://wbcarbonfinance.org/> [Accessed 16 January 2009]

World Bank (2006) *Clean Energy and Development: Towards an Investment Framework*, Annexee K, Washington DC: World Bank.

## Annexe 2 Glossaire

Acronyme	Nom	Description
<b>A/R</b>	Afforestation et reboisement	Les deux seules activités dans le secteur de la foresterie à être éligibles sous le MDP
<b>ACAD</b>	Mécanisme de développement des actifs carbone en Afrique (African Carbon Asset Development)	Service pour le financement payé d'avance des projets en Afrique destinés aux marchés du carbone
<b>AFOLU</b>	L'agriculture, la foresterie et autres secteurs d'utilisation des terres (Agriculture, Forestry and other land uses)	Catégorie de projet pour des activités de mitigation dans les secteurs de l'utilisation des terres et de la foresterie
<b>AND</b>	Autorité nationale désignée	Organisme national établi pour l'approbation des projets sous le MDP
<b>CAE</b>	Communauté d'Afrique de l'Est	Organisation intergouvernementale régionale visant au renforcement des liens économiques, sociaux et culturels entre 5 pays africains
<b>CARPE</b>	Programme régional pour l'environnement en Afrique Centrale	Initiative de l'USAID visant à favoriser la gestion soutenable de ressource naturelle dans le bassin du Congo
<b>CBSP</b>	Programme stratégique du FEM pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (Congo Basin Strategic Programme)	Programme du FEM visant à soutenir les activités qui favorisent la protection des écosystèmes naturels dans le bassin du Congo
<b>CCAA</b>	Adaptation aux changements climatiques en Afrique (Climate Change Adaptation in Africa)	Programme de développement de capacité visant à améliorer la capacité des pays africains à s'adapter aux changements climatiques de manière à ce que les populations les plus vulnérables bénéficient du programme
<b>CCBA</b>	Communauté du climat et alliance de la biodiversité (Climate, Community & Biodiversity Alliance)	La norme de carbone ayant été développée spécifiquement pour fournir une garantie de qualité pour les projets de foresterie sur le marché volontaire

<b>Acronyme</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
<b>CCD</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Accord international pour combattre la désertification, ratifiée en 1996.
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Instrument juridique international sur le changement climatique, signé en 1992
<b>CDB</b>	Convention sur la diversité biologique	Instrument juridique international pour la protection de la biodiversité, adopté en 1992
<b>CNI</b>	Communications nationales initiales	Premier document exigé de toutes les parties à la CCNUCC décrivant les étapes devant être prises par chaque pays pour mettre en application la convention
<b>COMESA</b>	Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe (Common Market for Eastern and Southern Africa)	Organisation chargée de faciliter le développement d'une grande unité économique et commerciale à travers 19 pays orientaux et d'Afrique méridionale
<b>COMIFAC</b>	Commission des Forêts d'Afrique Centrale	Autorité primaire responsable de la prise de décision et de la coordination des actions et des initiatives sous-régionales concernant la conservation et la gestion soutenable des forêts du bassin du Congo
<b>DFID</b>	Département de développement international (Department for International Development)	Organisme gouvernemental Britannique responsable de la gestion de l'aide aux pays pauvres et dont le but est d'éradiquer la pauvreté extrême dans le monde
<b>EU ETS</b>	Système Commun d'Échange de Quotas d'Émissions	Régime de commerce établi dans l'Union européenne permettant d'échanger les crédits de carbone
<b>FFBC</b>	Fonds forestier du Bassin du Congo	Fonds établi pour compléter et appuyer des propositions pour protéger le bassin du Congo
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial	Association globale comptant 178 pays, institutions internationales, organisations non gouvernementales ainsi que le secteur privé pour traiter des problèmes environnementaux globaux tout en soutenant des initiatives nationales de

<b>Acronyme</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
		développement durable
<b>FPCF</b>	Fonds de partenariat pour le carbone forestier	Fond établi par la Banque mondiale pour aider les pays en voie de développement dans leurs efforts de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation
<b>FSCC</b>	Fonds spécial pour les changements climatiques	Fonds établis sous la CCNUCC en 2001 et géré par le FEM pour financer des projets concernant l'adaptation
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre	Gaz contribuant au réchauffement global, principalement CO2
<b>GFDRR</b>	Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery)	Organisation visant à améliorer la capacité des pays de bas et moyen revenu à intégrer la gestion des désastres dans les politiques nationales
<b>GIEC</b>	Groupe International d'Experts sur le Climat	Groupe d'experts chargé d'évaluer l'information scientifique, technique et socio-économique appropriée, pour comprendre le risque de changement climatique humain-induit
<b>GTZ</b>	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit	Entreprise allemande de coopération internationale pour le développement durable ayant des opérations à l'échelle mondiale
<b>IED</b>	L'investissement étranger direct	Investissement des capitaux étrangers dans les structures, l'équipement, et les organismes domestiques
<b>KfW</b>	Kreditanstalt für Wiederaufbau	Banque de développement gouvernementale allemande offrant de l'aide aux pays en voie de développement pour encourager des améliorations soutenables dans le domaine économique, social et écologique
<b>MDP</b>	Mécanisme pour un développement propre	Mécanisme sous le protocole de Kyoto régissant le commerce des crédits de carbone produit par des projets entre pays développés et pays en voie de développement
<b>MM</b>	Mécanisme Mondial	Corps subsidiaire de l'UNCCD chargé de la mobilisation et de l'acheminement des ressources financières dans le SLM

<b>Acronyme</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
<b>PANA</b>	Plans d'action nationaux d'adaptation	Processus mis en place sous la CCNUCC de manière à ce que les PMA identifient les activités prioritaires répondant à leurs besoins immédiats pour s'adapter au changement climatique
<b>PDDAA</b>	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine	Programme du NEPAD pour amplifier la productivité agricole en Afrique
<b>PFBC</b>	Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo	Association établie en vue de favoriser la conservation et la gestion soutenable des écosystèmes du bassin du Congo
<b>PMA</b>	Pays les moins avancés	Catégorie de pays créée par l'ONU regroupant les pays les moins développés de la planète sur le plan socio-économique
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement	Le PNUD est le réseau mondial de développement des Nations Unies, prônant le changement et reliant les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur niveau de vie
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement	Le PNUE est l'organisme ayant pour but de fournir des directions et encourager des initiatives pour préserver l'environnement en incitant et en informant les états et les peuples à améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo	
<b>REDD</b>	Réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation	Catégorie de projet actuellement en révision et devant être intégrée aux termes de futurs accords sur le climat
<b>SADC</b>	Communauté de Développement d'Afrique Australe (Southern African Development Community)	Organisation régionale intergouvernementale visant au développement social, économique et paisible de neuf pays sud-africains
<b>SGP</b>	Programme de petites	Programme du FEM ayant pour

<b>Acronyme</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>
	dotations du FEM (Small Grants Program)	objectif de fournir des avantages environnementaux globaux au moyen d'approches à caractère communautaire
<b>SPA</b>	Fonds des stratégies prioritaires d'adaptation (Strategic Priority on Adaptation)	Fonds contrôlé par le FEM pour des activités d'adaptation dans les pays en voie de développement
<b>tCO2e</b>	Tonne d'équivalent CO2	« Devise » standard qui correspond à un crédit de carbone
<b>URCE</b>	Unité de réduction certifiée d'émissions	Crédits de carbone des projets de CDM
<b>USAID</b>	Agence des Etats-Unis pour le développement international	Organisme américain gouvernemental fournissant assistance économique et humanitaire dans le monde entier
<b>WCS</b>	Wildlife Conservation Society	Organisation américaine gérant des projets de conservation, de recherche ainsi que des programmes éducatifs nationaux et internationaux
<b>WWF</b>	Fonds mondial pour la nature	ONG internationale visant à la protection de l'environnement et de la faune

---

## Annexe 3      Personnes contactées

---

<b>Name</b>	<b>Position</b>	<b>Organization</b>
<b>Andrew Inglis</b>	Forestry Adviser	DFID
<b>Denis Sonwa</b>	Climate Change Scientist	CIFOR
<b>Frank Sperling</b>	Environmental Specialist Climate Risk Management Africa Region	World Bank & TerrAfrica
<b>Henk Sa</b>	South Africa Country Director	EcoSecurities
<b>Herbert Christ</b>	Coordinator German Facilitation CBFP	GTZ
<b>Jan Kappen</b>	Program Manager Energy & Carbon Finance Unit	UNEP
<b>John Flynn</b>	Director CARPE	USAID – Central Africa
<b>Ken Creighton</b>	Senior Advisor, Forest and Climate Policy	WWF
<b>Linda Krueger</b>	Director Policy Program	WCS
<b>Lorenz Petersen</b>	Head of GTZ Climate Protection Program	GTZ
<b>Nicolas Grondard</b>	REDD coordinator	ONF International
<b>Xaver Kitzinger</b>	Head of Implementation Africa	EcoSecurities

## Annexe 4 L'information de contact de point focal d'AND et du CCNUCC

Name	Position	Organization	Contact info
<b>UNFCCC Focal Points</b>			
<b>Mme Odette Kayitesi</b>	Burundi Focal Point	Institut géographique du Burundi (IGEUBU)	(257-22) 40-2625, igebu@cbinf.com
<b>M. Joseph Armath Amougou</b>	Cameroon Focal Point		(237)2201-1358,
<b>Ms. Aline Malibangar</b>	CAR Focal point	Ministère des eaux, forêts, chasse et pêche (MEFCPE)	(236) 2161-8053, malibangar@yahoo.fr
<b>M. Moussa Tchitchaou</b>	Chad Focal Point	Ministère de l'environnement, de l'eau et des ressources halieutiques	(235) 252-3081 / 4660 / 6001 / 6000 ,
<b>M. Pierre Oyo*</b>	Congo Brazzaville Focal Point	Ministère du tourisme et de l'environnement	(242) 81-5378 , min_enviro@yahoo.fr
<b>M. Aimé Mbuyi Kalombo*</b>	DRC Focal Point	Ministère de l'environnement, conservation de la nature et tourisme	(243-81) 982-4410 , mbuyikalombo@gmail.com
<b>Sr. Deogracias Ikaka Nzamio</b>	Equatorial Guinea Focal Point	Ministerio de Pesca y Medio Ambiente	(240-7) 3970
<b>M. Etienne Massard Kabinda Makaga,</b>	Gabon Focal Point	Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et de la ville	(241) 76-6181 / 759-7759 , climatgabon@yahoo.fr
<b>M. Dusabeyezu Sébastien</b>	Rwanda Focal Point	Rwanda Environment Management Authority (REMA)	(250) 5510-0107 , dusabeseba@yahoo.fr
<b>Mr. Aderito Manuel Fernandes Santana</b>	Sao Tome & Principe Focal Point	Ministry of Natural Resources and Environment	(239) 22-1975 / 4840 , inmeteo@cstome.net
<b>DNA contact persons</b>			
<b>Mme. Ouli Ndongo</b>	Directrice DPPE	Cameroon DNA (Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature du Cameroun)	oulindongo@mdpcameroun.org, (237) 752-3936
<b>M. NsialaTosi Bibanda Mpanu-Mpanu</b>	Directeur de l'Autorité Nationale Désignée du Mécanisme pour un Développement Propre	DRC DNA (Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme)	andrdcongo@gmail.com, (243-99) 994 3308
<b>Sr. Don Gabriel Ngujema Lima</b>	N/A	Equatorial Guinea DNA (Ministerio de Minas, Industria y Energía)	Gabriel_nguema@hotmail.com, Gnguema@gmail.com, (240) 0 935 49

---

<b>Name</b>	<b>Position</b>	<b>Organization</b>	<b>Contact info</b>
<b>N/A</b>	N/A	Rwanda DNA (Unité Environnement au Ministère des Terres, de l'Environnement, des Forêts, de l'Eau et des Mines (MINITERE))	<a href="mailto:rema@minitere.gov.rw">rema@minitere.gov.rw</a> , <u>(250) 582 628</u>

## Annexe 5 Analyse des CNIs

Country	Date ratified FCCC	Date of submission	Source of document funding	No. of pages and overall quality	Quality of identified project opportunities
<b>Burundi</b>	6 Jan 1997	23 Nov. 2001	GEF – National Communication Support Programme	145 pgs – <b>Good</b> . Includes an extensive and specific list of possible mitigation measures in the energy, agricultural, land-use and forestry, and waste sector. Good assessment of vulnerability to climate change with some general ideas for possible adaptation measures in the energy, landscape and ecosystems, agriculture and health sector	Propose 14 potential mitigation and adaptation projects for financing. Project ideas are not well developed
<b>Cameroon</b>	19 Oct 1994	31 Jan 2005	GEF – National Communication Support Programme	160 pgs – <b>Good</b> . General identification of possible mitigation measures and analysis of their possible impact in forestry, waste, agricultural, energy and industrial sectors. Decent assessment of vulnerability of coastal and sudano-sahelien regions to climate change. Mainly discuss current adaptive measures in various regions with no clear adaptation strategy or priority areas	Propose 21 projects for financing, including estimated budget. Project ideas are developed to varying degrees
<b>CAR</b>	10 Mar 1995	1 Dec 2002	GEF – National Communication Support Programme	184 pgs – <b>Average</b> . Extensive assessment of vulnerability to climate change. Limited discussion on mitigation options.	Suggest 6 relatively well-developed projects (2 mitigation and 4 adaptation) including estimated budgets.
<b>Chad</b>	7 Jun 1994	29 Oct 2001	GEF – National Communication	99 pgs – <b>Poor</b> . Only a few, broad possible mitigation measures are identified. A limited	Provides a list of 17 generic mitigation and adaptation

Country	Date ratified FCCC	Date of submission	Source of document funding	No. of pages and overall quality	Quality of identified project opportunities
			Support Programme	number of poorly developed adaptation measures are also identified.	measures most of which are focused on improving internal capacity and knowledge for the further development of specific strategies.
<b>Congo</b>	14 Oct 1996	30 Oct 2001	GEF – National Communication Support Programme	74 pgs – <b>Poor</b> . Very few mitigation measures are identified, mostly concentrate on the forestry sector. Decent assessment on vulnerability to climate changes although only a few very simple possible adaptation measures are identified.	Do not identify any specific projects, only broad, vague strategies in the forestry sector, industrial and transport sector. Support with capacity building and the establishment of a climate change centre are also proposed.
<b>DRC</b>	9 Jan 1995	21 Nov 2000	unknown	177 pgs – <b>Poor</b> . No mitigation measures are identified. Contains a long and detailed section on vulnerability to climate change (over 60 pgs.) including quite a detailed section on possible adaptation strategies.	Present 6 poorly developed project ideas, 3 of which are no more than a title.
<b>Equatorial Guinea</b>	16 Aug 2000	No INC	N/A	N/A	N/A
<b>Gabon</b>	21 Jan 1998	22 Dec 2004	GEF – National Communication Support Programme	144 pgs – <b>Average</b> . Presents a superficial analysis for 3 possible mitigation strategies relating to renewable energy use, energy efficiency in buildings and energy efficiency in the industrial and manufacturing industries. Suggests a long list of possible areas to improve communities adaptive capacity to	6 relatively well developed mitigation and adaptation project ideas are proposed, although without estimated budgets

Country	Date ratified FCCC	Date of submission	Source of document funding	No. of pages and overall quality	Quality of identified project opportunities
				climate change	
<b>Rwanda</b>	18 Aug 1998	6 Sep 2005	GEF – National Communication Support Programme	121 pgs – <b>Average.</b> Several general mitigation options suggested in energy, industrial, agricultural, land-use and forestry, and waste sectors. Superficial assessment of vulnerability to climate change and possible adaptation measures.	Does not identify specific projects but rather some general strategies to combat climate change, these principally relate to capacity building and awareness raising
<b>Sao Tome &amp; Principe</b>	29 Sep 1999	1 Dec 2004	GEF – National Communication Support Programme	95 pgs – <b>Poor.</b> Possible mitigation strategies are not discussed. Contains a long section on potential impacts and vulnerable sectors. Some broad potential adaptation measures are identified for various sectors	No specific projects are identified

## Annexe 6 Analyse des PANAs

Country	Date of submission	Source of document funding	No. of pages and overall quality	Quality of identified project opportunities
<b>Burundi</b>	1 Jan 2007	Least Developed Country Fund	85 pgs – <b>Good</b> . Through a broad stakeholder consultation process, 14 priority areas were identified and then set criteria for the ranking of these options. Chose 12 priority areas and elaborated detailed project plans for each	Project plans include goals, objectives, short term outputs, long term outputs, implementing partners and costs. 8 of 12 identified projects have direct relevance for GM
<b>Cameroon</b>	Not a LDC	N/A	N/A	N/A
<b>CAR</b>	1 May 2008	Least Developed Country Fund	67 pgs – <b>Good</b> . A broad stakeholder consultation led to the identification of 6 priority areas and the elaboration of 10 project ideas, some more specific than others	Project plans include goals, objectives, short term outputs, long term outputs, implementing partners and costs. 5 of 10 identified projects have direct relevance for GM
<b>Chad</b>	No NAPA	N/A	N/A	N/A
<b>Congo</b>	Not a LDC	N/A	N/A	N/A
<b>DRC</b>	1 Sep 2006	Least Developed Country Fund	96 pgs – <b>Average</b> . Adopted a stakeholder consensus approach to identifying adaptation projects. However, the results focus exclusively on the need to promote the distribution of improved seed varieties of corn, rice and manioc. The Annex provides the details of a much larger project, “Projet de conservation et d’Aménagement de la biodiversité du Parc Marin des Mangroves”. Also provided in the Annex are details for the formulation of a plan to improve access to	3 project ideas are presented to promote the distribution of improved seed varieties. Project ideas are somewhat consistent with GM priorities and include goals, objectives, short term outputs, long term outputs, implementing partners and costs

Country	Date of submission	Source of document funding	No. of pages and overall quality	Quality of identified project opportunities
			electricity within the country	
<b>Equatorial Guinea</b>	No NAPA	N/A	N/A	N/A
<b>Gabon</b>	Not a LDC	N/A	N/A	N/A
<b>Rwanda</b>	1 Dec 2006	Least Developed Country Fund	85 pgs – <b>Good</b> . Through participative consultation, expert opinion and research 40 adaptation options from 6 priority sectors were determined. This was reduced to 20 to account for the need to implement transversal and integrated projects. These were then reduced to 11 after screening against national SD priorities and subjected to multi-criteria analysis. This left 6 priority areas for which 7 detailed project plans were developed.	Project plans include goals, objectives, short term outputs, long term outputs, implementing partners and costs. 3 of 7 identified projects have direct relevance for GM
<b>Sao Tome &amp; Principe</b>	1 Dec 2006	Least Developed Country Fund	77 pgs – <b>Poor</b> . Stakeholder consultation process was undertaken to identify priority areas. Document less detailed than others in region.	Several poorly developed project ideas in 5 different sectors were identified. Limited opportunities for GM intervention

## Annexe 7 Analyse des projets et des initiatives de soutien d'atténuation et d'adaptation dans la sous-région de l'Afrique centrale

Item	Description	Comments	Project descriptions
<b>Carbon financed mitigation projects</b>			
<b>Clean Development Mechanism (CDM)</b>	Project based mechanism under the Kyoto Protocol for projects in non-Annex 1 countries	No registered CDM projects in the region. Two at validation, one rejected.	<p><b>DRC:</b> 2 at validation</p> <p>Reduction of Gas Flaring by the Compression of Low Pressure Gas for Productive Use at the Libwa, Tshiala and GCO</p> <p>Reforestation project using native species in Maringa-Lopori-Wamba region: establishment of the "Bonobo Peace Forest"</p> <p><b>Equatorial Guinea:</b> 1 rejected</p> <p>Reduction of Flaring and Use of Recovered Gas for Methanol Production</p>
<b>Voluntary carbon market</b>	Individuals, corporations and other organizations without formal emission reduction obligations, have the option to purchase carbon credits voluntarily through these markets and to use them to "offset" their own emissions.	Limited sources of information on projects in this region. Quality of projects is low - do not appear to use any of the respected voluntary carbon standards.	<p><b>Cameroon:</b></p> <p>CARBONME: Reforestation in Bamenda. Unknown quantity of emission reductions or project size. Uncertain whether standard used.</p>

Item	Description	Comments	Project descriptions
			<p><b>DRC:</b></p> <p>PRIMAKLIMA: 2 reforestation projects in Kikwit and Burhinyi regions totaling 674 ha. No standard used</p> <p>CARBON IMPACTS: Congolese solar power (appears abandoned)</p>
<b>World Bank managed carbon funds and facilities</b>			
<b>World Bank Forest Carbon Partnership Facility (FCPF)</b>	<p>The FCPF will assist developing countries in their efforts to reduce emissions from deforestation and land degradation (REDD). It would have the dual objectives of building capacity for REDD in developing countries, and testing a program of performance-based incentive payments in some pilot countries, on a relatively small scale, in order to set the stage for a much larger system of positive incentives and financing flows in the future. The fund has two stages: 1) Readiness Mechanism 2) Carbon Finance Mechanism. The total fund's size is expected to reach \$300 million</p>	<p>Currently 25 countries have been accepted as part of the Readiness Mechanism, this is expected to increase to 30.</p>	<p><b>Cameroon:</b> Readiness Project Idea Note (R-PIN) submitted</p> <p><b>Congo:</b> Readiness Project Idea Note (R-PIN) submitted</p> <p><b>DRC:</b> Readiness Project Idea Note (R-PIN) submitted</p> <p><b>Gabon:</b> Readiness Project Idea Note (R-PIN) submitted</p>
<b>World Bank Community Development Carbon Fund (CDCF)</b>	<p>The CDCF provides carbon finance to projects in the poorer areas of the developing world. The Fund, a public/private initiative designed in cooperation with the International Emissions Trading Association and the United Nations Framework Convention on Climate Change, became operational in March 2003. The first tranche of the CDCF is capitalized at \$128.6 million with nine governments and 16</p>	<p>No ERPAs in Central Africa</p>	

Item	Description	Comments	Project descriptions
	<p>corporations/organizations participating in it and is closed to further subscriptions. The CDCF supports projects that combine community development attributes with emission reductions to create "development plus carbon" credits, and will significantly improve the lives of the poor and their local environment.</p>		
<p><b>World Bank BioCarbon Fund</b></p>	<p>The World Bank has mobilized a fund to demonstrate projects that sequester or conserve carbon in forest and agro-ecosystems. The Fund, a public/private initiative administered by the World Bank, aims to deliver cost-effective emission reductions, while promoting biodiversity conservation and poverty alleviation. The Fund is composed of two Tranches: Tranche One started operations in May 2004, has a total capital of \$53.8 million; Tranche Two was operationalized in March 2007 and has a total capital of \$ 38.1 million. Both Tranches are closed to new fund participation.</p>	<p>One ERPA in region in Tranche 2. The call for project proposals for Tranche Two is still open</p>	<p><b>DRC:</b> Ibi Bateke Carbon Sink Plantation</p>
<b>Forestry/REDD funds</b>			
<p><b>Congo Basin Forest Fund</b></p>	<p>GBP £100 million fund launched in June 2008 to complement existing activities; and to support transformative and innovative proposals which will develop the capacity of the people and institutions of the Congo Basin to enable them to manage their forests; help local communities find livelihoods that are consistent with the conservation of forests; and reduce the rate of deforestation.</p> <p>Funds open to eligible partners from the COMIFAC region, including governments,</p>	<p>A first call for concept notes was issued in June 2008. A total of 188 concept notes were received in response, out of which 94 met the stated criteria. These successful concept notes will now be invited to submit a full proposal. Those who were unsuccessful on this occasion are invited to re-apply during the next call for proposals, which will take place in May 2009.</p> <p>A final decision on which proposals will receive funding will be made in February 2009, after which, grant recipients will work with the CBFF</p>	<p>All 10 countries in the region are eligible to receive funding</p>

Item	Description	Comments	Project descriptions
	NGOs, civil society organizations, and other technical partners. Project proposals must conform with one or more of the priority strategic areas of COMIFAC's Convergence plan, including #9. New Funding Mechanisms which includes carbon finance.	secretariat to finalize project documents.	
<b>World Bank Forest Investment Program</b>	Program to mobilize significantly increased funds to reduce deforestation and forest degradation and to promote sustainable forest management, leading to emission reductions and the protection of carbon reservoirs. To take into account country led priority strategies for the containment of deforestation and degradation and build upon complementarities between existing forest initiatives. Likely to help fill investment gap between "readiness" funding and actual projects able to generate emission reductions.	Goals and objectives still being formulated. Size of fund expected to be about US \$1 billion	Unknown which countries will be eligible for funding
<b>UN - REDD</b>	A multi-donor \$35 million trust fund was established in July 2008 that allows donors to pool resources and provides funding to activities towards this program. The program aims to: 1. Build international and multi-sectoral coherence on key technical and operational issues in relation to REDD; 2. Informing negotiators and other stakeholders on REDD issues ; 3. Build capacity of institutions and stakeholders in pilot developing countries to develop and implement participatory systems for monitoring and evaluation as well as equitable systems of benefit sharing; 4. Build capacity in pilot developing countries	DRC only country currently eligible for UN-REDD fund	

Item	Description	Comments	Project descriptions
	to reduce risks and maximize benefits associated with generating verifiable and permanent emissions reductions.		
<b>GEF Strategic Program for Sustainable Forest Management in the Congo Basin (CBSP)</b>	This program of activities will strengthen the protection and the sustainable management of forest ecosystems in the Congo Basin. The program is consistent with the strategic objectives formulated in the GEF Biodiversity and Climate Change Focal Area Strategies as follows: (1) conservation of key biodiversity areas by strengthening the regional network of protected areas, (2) sustainable management and use of natural resources in the production landscape; and (3) strengthening of the institutional and sustainable financing framework for sustainable ecosystem management. The Program will also contribute to a long-term innovative finance architecture for sustainable forest management in the region by supporting payment schemes for ecosystem services, public-private partnerships and the establishment/strengthening of trust funds.	Concepts and objectives of this program were endorsed by the GEF council on January 9, 2009. Size of funds available for this program is unclear. Extent to which it will support climate change finance initiatives is also unclear.	
<b>Norway's International Climate and Forest Initiative</b>	The Norwegian Climate and Forest Initiative will work along two closely inter-related dimensions: <ul style="list-style-type: none"> <li>• In line with the relevant decisions at Bali, Norwegian funds will contribute to early action in the form of pilot</li> </ul>	Norway has committed 3 billion NOK a year to fund this program.	This initiative has already contributed GBP £50 billion to the CBFF and fully funded the UN-REDD to date with a contribution of USD \$35 million.

Item	Description	Comments	Project descriptions
	<p>projects, demonstrations and development of national strategies for reduced emissions from deforestation and degradation. In the short term, it is essential to develop national capacity for monitoring, reporting and verification of these emissions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Experience gathered will feed into the negotiations on climate change and contribute to reduced emissions from deforestation and degradation become part of a new and more comprehensive international agreement on climate change after 2012</li> </ul>		
<b>REDD policy support</b>			
<b>COMIFAC</b>	<p>COMIFAC's mandate is to coordinate the monitoring of activities aimed at implementing the Yaoundé Declaration in the region to promote the sustainable use of the Congo basin forest ecosystems. The Head of States of Central Africa adopted a Plan de Convergence in 2005 that includes a 10 point strategic plan. Point #9 of this plan is to develop financing mechanisms for forest protection, including innovative financing solutions such as carbon finance.</p>	<p>COMIFAC members agreed to the Bangui Declaration in September, 2008, which calls for a strengthened, expanded and coordinated effort to participate and influence international debate on REDD and its inclusion in a post-2012 agreement.</p>	<p>All 10 Central African countries participate in this process</p>
<b>The Congo Basin Forest Partnership</b>	<p>The CBFP works in close relationship with the Central African Forests Commission (COMIFAC). The Congo Basin Forest Partnership works as a transmission belt between donors and implementing agencies and provides a forum for dialogue between its partners. It does not play a direct part in</p>	<p>Plays a facilitation role for various stakeholders principally active in supporting COMIFAC, including efforts to promote REDD activities</p>	<p>All COMIFAC countries involved</p>

Item	Description	Comments	Project descriptions
	program implementation or financing. It does not have a secretariat or permanent staff.		
<b>Agence Française de Développement</b>	US \$ 15 million partnership with WWF, CI and WCS to support policy, public dialogue and technical capacity on REDD in Congo Basin.	Specific activities include: 1. Placing climate change specialists within COMIFAC and within COMIFAC member country delegations	All COMIFAC countries eligible
<b>Pilot project and capacity building support</b>			
<b>African Carbon Asset Development (ACAD) Facility</b>	The main objective of the ACAD Facility is to promote the development of African carbon markets and capacity gap by bringing promising CDM opportunities forward to final asset realization, while building the capacity of critical financial and related investment intermediaries on the ground. The Facility will support a sizeable number of projects to be transacted in highly replicable project categories. Specifically, the Facility would provide targeted technical and financial support to selected projects (totaling about EUR 40,000 - 50,000 per project). The support may encompass technical, environmental, and financial studies as part of due-diligence cost sharing, as well as covering a portion of high up-front CDM transaction costs such as third-party validation and verification services.	<p>UNEP expects project implementation to start in early 2009.</p> <p>Total funding 2009 through 2011 totals USD 7 million, First stage/pilot phase in 2009 totals USD 1.9 million.</p> <p>Fund management and technical assistance provided by UNEP and UNEP Risoe</p>	Africa-wide facility

Item	Description	Comments	Project descriptions
<b>UNEP CASCADE</b>	This UNEP Program aims at enhancing expertise to generate carbon credits in land use, land use change and forestry (LULUCF) as well as bioenergy activities in 7 Sub-Saharan African countries. The program will provide a hands-on, learning by doing approach in which local developers are given the opportunity to develop and prepare Project Idea Notes (PINs), Carbon Finance Documents (CFDs), and/or Project Design Documents (PDDs) through direct technical assistance and capacity building to pilot projects. The project follows 3 tracks: Track 1: Capacity Building; Track 2: Project Development; Track 3: Knowledge Management	Three of the seven countries selected are in Central Africa region: Cameroon, DRC and Gabon. Program is entering Track 2 in each country	<p><b>Cameroon:</b> Five initial project ideas identified</p> <p>Reboisement communale à usage multiple en zone des savanes de la province de l'Adamaoua – Meiganga au CAMEROUN</p> <p>Les foyers améliorés pour un développement durable, écologique et humain dans la Province de l'Extrême Nord du Cameroun</p> <p>SNI Anacarde</p> <p>Projet d'installation d'une unité de cogeneration</p> <p>Protection of Cameroon estuary mangroves through improved smoked houses</p> <p><b>DRC:</b> Three initial project ideas identified</p> <p>Projet de Reboisement et Fertilité de Kimayala et Nkondo (PREF Kimayala et Nkondo)</p> <p>EcoMakala</p> <p>Gazogènes à biomasse pour cogénération et coproduction de 'biochar'</p> <p><b>Gabon:</b> One initial project identified</p>

Item	Description	Comments	Project descriptions
			Bambidie wood residual cogeneration project
<b>UNEP DTIE Carbon Finance to Promote Sustainable Energy Services in Africa (CF-SEA)</b>	In each of the target countries, the program worked with a number of project developers to identify, prepare and take to market specific carbon projects, and strengthen the capacity of local carbon experts, co-financiers and governmental authorities to engage in CDM activities. The program began operation in 2005 under two tracks: 1. Capacity development for CDM, 2. Targeted Technical Assistance for Project Preparation. Program now complete. Total funding was only US\$ 1 million.	Cameroon was the only country in the Central Africa region to participate as part of this program.	<b>Cameroon:</b> A portfolio of 17 projects was initially identified covering three main sectors: waste, hydropower, and biomass. All the projects developed have electricity generation dimension with benefit for local communities as required by the CF-SEA program. The development of projects related to forestation and reforestation and composting was postponed.  Ten PINs were completed and submitted to the CDCF for approval and upfront finance for PDD writing. None of these to date have resulted in registered projects.
<b>GTZ</b>	GTZ is an international cooperation enterprise for sustainable development with worldwide operations supporting the German Government in achieving its development objectives. As in implementing partner its major clients are the German Ministry for Economic Development and the Ministry for Environment. Its operations are directly linked to the goals of its clients.	Operates across the region at three levels: 1. Capacity development tours in collaboration with Perspectives GmbH, 2. Supporting COMIFAC (GTZ current CBFP facilitators) 3. Pilot projects (see item below).  Although it does not manage a specific fund for adaptation, GTZ incorporates adaptation considerations into all of its projects.	GTZ is active in all countries in the region
<b>GTZ, KfW, ESA REDD Pilot Project COMIFAC: Cameroon</b>	GTZ, KfW and ESA are funding a REDD pilot project in Cameroon whereby the methods and technological developments will be used to support the REDD process in the region.	Overall objectives of the REDD pilot project include:  Develop tools to account for national DD emissions  Facilitate the regional and international exchange on learning	Main tasks of project include:  User Requirement Analysis and relevant institutional arrangements  Application of EO for obtaining

Item	Description	Comments	Project descriptions
		<p>experiences</p> <p>Identify opportunities for national incentive schemes and strengthened forest governance</p>	<p>deforestation/degradation rates and spatial information on deforestation over a historical period</p> <p>Land use change modeling and biomass accounting</p> <p>Capacity building and technology transfer</p>
<b>USAID - Central African Regional Program for the Environment (CARPE)</b>	The strategic objective of CARPE is to reduce the rate of forest degradation and loss of biodiversity in the Congo Basin by increasing local, national, and regional natural resource management capacity.	<p>CARPE is the largest funder of CBFP.</p> <p>Access to climate change financing only an ancillary interest of program.</p>	CARPE's landscape projects in all 10 countries act as potential host sites for "early-action" REDD projects.
<b>NGOs</b>			
<b>WWF</b>	WWF's Congo Basin REDD strategy centers around 4 objectives: 1. Build institutional and technical capacity on regional, national and local landscape levels, 2. Strengthen public awareness and understanding at regional, national and local landscape, 3. Support the COMIFAC countries in their engagement with the UNFCCC and related international processes, 4. Support the capacity to identify and develop and the actual development of "early action" projects	Representative activities in the region include: 1. Review and revision of legal and regulatory frameworks; 2. Evaluate "drivers" of forest conversion and degradation; 3. Develop community-focused mechanisms for sharing of benefits and revenues; 4. Develop "early-action" projects; 5. Support COMIFAC and its involvement in international REDD negotiations.	<p><b>CAR:</b> Actively developing an "early action" REDD project in Sangha Tri-national reserve. Possible expansion into Cameroon and Congo in a second phase.</p> <p>Further projects at conceptual stage in region</p>
<b>WCS</b>	WCS's work on REDD in Congo Basin operates under 4 main themes: 1. Capacity building, 2. Measurement and methods, 3. Developing models on ground, 4. Financial mechanisms	At a regional level, WCS is supporting COMIFAC's work plan on REDD. Supports several projects in 4 countries with REDD potential, most require additional funding to be able to develop as "early action" projects. One project actively developing with REDD	<b>Cameroon:</b> Takamanda - Mone Landscape project being developed as a potential REDD project with UNEP funding, in partnership with CIFOR, CIRAD.

Item	Description	Comments	Project descriptions
		considerations. Also supports region-wide work on monitoring and informing national and regional strategies, policy initiatives, sub-national projects.	7 other projects in region with REDD potential
<b>GEF managed adaptation funds</b>			
<b>Least Developed Countries Fund (LDCF)</b>	LDCF supports the (a) preparation of National Adaptation Programmes of Action (NAPAs) for identifying urgent and immediate adaptation needs in Least Developed Countries; and (b) implementation of NAPAs. So far \$172 million mobilized, goal is to reach \$500 million in next 4 years		<p>NAPAs funded for <b>CAR, Chad, DRC, Rwanda and Sao Tome &amp; Principe</b></p> <p><b>DRC:</b> Building the Capacity of the Agriculture Sector in DR Congo to Plan for and Respond to the Additional Threats Posed by Climate Change on Food Production and Security</p>
<b>Strategic Priority on Adaptation (SPA)</b>	SPA aims to increase the resilience and adaptive capacity of those ecosystems and communities vulnerable to the adverse effects of climate change. Projects must focus on reducing vulnerability to climate change impacts as their primary objective.	Rwanda only country receiving SPA funding	<b>Rwanda:</b> Part of a regional wide (Kenya, Madagascar, Mozambique, Rwanda, Tanzania) initiative to integrate vulnerability and adaptation to climate change into policy planning
<b>Special Climate Change Fund (SCCF)</b>	The SCCF under the Convention was established in 2001 to finance projects relating to adaptation; technology transfer and capacity building; energy, transport, industry, agriculture, forestry and waste management; and economic diversification. This fund should complement other funding mechanisms for the implementation of the Convention.	No projects in the region to date	

Item	Description	Comments	Project descriptions
<b>GEF Small Grants Programme</b>	SGP supports activities of non-governmental and community-based organizations in developing countries towards climate change abatement, conservation of biodiversity, protection of international waters, reduction of the impact of persistent organic pollutants and prevention of land degradation while generating sustainable livelihoods and adaptation to climate change	2 projects in Rwanda under the climate change adaptation focal area	<b>Rwanda:</b>  Construction of 160 water cisterns for the collection of rain water and protection of the environment in MUSIGA  Production of solid fuel briquettes from municipal waste
<b>Other adaptation initiatives</b>			
<b>CDM Adaptation fund</b>	<p>The Adaptation Fund has been established by the Parties to the Kyoto Protocol of the UN Framework Convention on Climate Change to finance concrete adaptation projects and programs in developing countries that are Parties to the Kyoto Protocol.</p> <p>The Fund will be financed by a 2% levy on CERs issued to large-scale CDM projects and with funds from other sources. Expected to reach between USD 100 – 500 million by 2012</p>	Fund not yet disbursing	
<b>Climate Change Adaptation in Africa (CCAA)</b>	<p>The purpose of the Climate Change Adaptation in Africa (CCAA) research and capacity development program is to significantly improve the capacity of African countries to adapt to climate change in ways that benefit the most vulnerable. Four objectives support this purpose:</p> <p>1. To strengthen the capacity of African scientists, organizations, decision makers and others to contribute to adaptation to climate</p>	<p>The CCAA is a joint program of the International Development Research Centre (IDRC), Canada, and the Department for International Development (DFID), U.K.</p> <p>The CCAA has established several projects in Cameroon, CAR and DRC</p>	<b>CAR, Cameroon, DRC:</b>  Altering the Climate of Poverty under Climate Change : the Forests of Congo Basin (sub-Saharan Africa)  <b>Cameroon:</b>

Item	Description	Comments	Project descriptions
	<p>change.</p> <p>2. To support adaptation by rural and urban people, particularly the most vulnerable, through action research.</p> <p>3. To generate a better shared understanding of the findings of scientists and research institutes on climate variability and change.</p> <p>4. To inform policy processes with good quality science-based knowledge.</p>		<p>Pilot project: Advancing Capacity to Support Climate Change Adaptation</p>
<p><b>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR)</b></p>	<p>GFDRR works to foster and strengthen global and regional cooperation among low- and middle-income country governments, UN agencies and other reserach, public and private institutions to leverage country systems and programs in disaster reduction and recovery. It promotes global and regional partnerships to develop new tools, practical approaches and other instruments for disaster reduction and recovery, foster an enabling environment at the country level that can generate greater investment in disaster mitigation practices within a sustainable legal, policy, financial and regulatory framework, facilitate knowledge sharing about reducing disaster risks and sustainable disaster recovery, and create adaptive capacities for limiting the impact of climate change.</p>	<p>Several multi-country projects include countries in the Central Africa region</p>	<p><b>Burundi, Rwanda:</b> Multi-country project for climate modeling and risk management. Project includes 8 other African countries</p> <p><b>Congo, DRC, Rwanda:</b> Multi-country project to build capacity in natural disaster risk reduction for bank TTLs in ARD. Project includes 8 other Africa countries</p> <p><b>Congo, DRC, Rwanda:</b> Multi-country project for disaster risk management in Africa - strategic framework, good practice, communication. Project involves 12 other countries</p>